

RAPPORT d'ACTIVITÉ

2019



IREPS Corse
Rés. Les jardins de Bodiccione
Bld Louis Campi - 20090 Ajaccio
Tél. : 04 95 21 47 99 - 06 14 27 72 71

L'IREPS Corse est une association loi 1901 qui a pour objet l'amélioration de la qualité des actions en éducation et promotion de la santé. Active depuis 1989, elle est rebaptisée IREPS Corse en 2010. Notre association appartient à un réseau, la Fédération Nationale d'Education et de promotion de la Santé, qui fédère l'ensemble des IREPS de France. Elle s'adresse à tous les professionnels du sanitaire, du social, du médico-social et de l'éducation de la région.

Une vision positive de la santé

L'IREPS Corse agit pour la santé pour tous. Nos démarches s'inscrivent dans les valeurs de promotion de la Santé définies par la Charte d'Ottawa et réaffirmées par la Déclaration de Shangaï de 2016. Cette vision s'organise autour de grands principes :

- Une approche globale de la santé,
- Le respect des individus et des groupes,
- Une démarche participative incluant élus, citoyens et pouvoirs publics
- La réduction des Inégalités Sociales et Territoriales de Santé
- Allier la santé et l'environnement

L'équipe :

Notre association, composée de dix salariés dont une doctorante, dispose d'un siège à Ajaccio et d'une antenne à Bastia.

Ajaccio

Céline Zicchina, Directrice - **Sophie Pantalacci**, Chargée de projet, Appui Méthodologique
Sophie Istria, Documentaliste - **Laure Delalé**, Secrétaire-Comptable
Pascal Miniconi, Chargé de projet, animateur territorial Pumonti
Lyvia Cosimi, Chargée de projet, plateforme ETP

Bastia

Cécilia Micheli, chargée de projet
Frédéric Guillement, chargé de projet, animateur territorial Cismonti
Noémie Lariven-Franceschi, Animatrice, Guichet Salute, Mairie de Bastia

Corte :

Marie-Amélie Dolcerocca, Salariée doctorante.

Notre Conseil d'Administration :

Président : **Pierre-Jean Rubini** - 1^{ère} Vice-Présidente : **Dr Roberte Stromboni**
2^{ème} Vice-président : **Michel Stroppiana** - Trésorier : **Jean Arrighi**
Secrétaire général : **Dr Serge Fity** - Membres : **Jean Alessandri**, **Dr Sylvie Ferrara**



SOMMAIRE

Sommaire	5
Le mot du président	6
Le mot de la directrice	7
LES MISSIONS STRUCTURELLES	
DOCUMENTATION	
Le centre de ressources documentaire	10
La diffusion documentaire	12
COMMUNICATION	
La communication et les réseaux sociaux	14
FORMATION	
Développer le pouvoir d'agir du patient, des aidants, des professionnels	16
Savoir utiliser les techniques d'animation et les outils d'intervention en promotion de la santé	18
L'éducation à la santé, une sélection de ressources thématiques	20
MÉTHODOLOGIE	
La méthodologie de projet	21
LES MISSIONS SPÉCIFIQUES	
ANIMATION TERRITORIALE	
Animation territoriale Cismonti	24
Animation territoriale Pumonti	26
Rencontre avec la ministre de la Santé Mme Buzin	28
Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)	30
Animation du groupe Santé & Médico-Social du Projet Alimentaire Territorial	32
Éducation Thérapeutique du Patient en Corse	34
PRAMCA	36
Service Sanitaire	40
Pôle Salute	41
Semaine Européenne de la Vaccination	42
LES PROJETS 2019	
Fonds de dotation Mutuelle Familiale de la Corse	46
La Plateforme Jeunes	47
1^{ère} assises territoriales de la santé	48
SÉMINAIRES AUTISME	
Séminaire Troubles envahissants du développement Autisme	50
Préparation Conférence Autisme	52
Assises des maladies neurodégénératives	53
Développement de la promotion de la santé dans les établissements médico-sociaux	54
Projet Communauté d'Agglomération de Bastia	55

Le mot du président

Cette année 2019 fût riche en événements pour notre structure. Le travail mené avec rigueur et abnégation par les 10 salariés que compte désormais l'IREPS Corse a prouvé notre enracinement et la reconnaissance portée par les acteurs du territoire.

Nos missions structurelles comme la documentation, la méthodologie de projet, la formation et la communication sont essentielles pour accompagner au mieux les projets sur la région. Nous pouvons soutenir les porteurs de l'idée à la réalisation de leur projet grâce aux compétences des différents professionnels qui composent notre structure.

Les missions de coordination sont développées sur l'ensemble du territoire à travers les Contrats Locaux de Santé, les Conseil Locaux de Santé Mentale, les événements comme les Semaines d'Informations sur la Santé Mentale et bien d'autres... Afin de présenter les travaux sur les CLSM, l'ARS de Corse nous a confié la présentation des travaux régionaux à Mme la Ministre Agnès Buzin au mois de mai. Nous soutenons l'accompagnement du Malade chronique à travers nos dispositifs ETP ou la PRAMCA.

La création en partenariat avec la Mairie de Bastia du Pôle Salute ! nous a permis de recruter notre 10^{ème} salariée qui assure le lien entre les dispositifs existants et la population.

Les projets 2019 ont eux aussi été nombreux, de l'organisation de séminaires jusqu'au projet en partenariat avec la FNES, l'IREPS Corse parmi les 4 IREPS choisies au niveau national. Un des plus marquants restera les 1^{ère} Assises Territoriales de la Santé en partenariat avec la Collectivité de Corse. Pour cette première édition, des centaines de participants ont pu échanger autour d'ateliers participatifs menés par l'ensemble de l'équipe IREPS et ainsi poser les fondements de grands projets de santé pour notre île.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnels ainsi que les administrateurs pour le travail effectué. En souhaitant pour 2020, une année riche en rencontre, en créativité et en développement dans les valeurs qui guident notre travail depuis 10 ans.

Pierre Jean Rubini.

Le mot de la directrice

Cette année 2019 a été une année riche et intense tant en activités qu'en nouveaux défis pour notre structure.

L'IREPS Corse est une petite IREPS qui regroupe 10 professionnels de formations diversifiées et complémentaires mais qui partagent une même volonté de porter et faire valoir les valeurs de la promotion de la santé dans une région où les inégalités de santé sont prégnantes tant d'un point de vue sociales que géographiques.

Durant cette année, outre la poursuite de nos missions structurelles permanentes, celles qui nous définissent en tant qu'IREPS (documentation, conseil méthodologique, formation et communication), nous avons poursuivi de nombreuses missions d'envergure comme l'animation territoriale, la Pramca, le service sanitaire... au sein desquelles l'équipe s'astreint à toujours innover et co-construire.

Au fil des années nos collaborations se diversifient, s'enrichissent et nous offrent toujours plus d'opportunités de développer nos expériences et compétences.

Les sollicitations arrivent de nos partenaires de la première heure mais de plus en plus également de nouveaux partenaires qui nous reconnaissent une expertise spécifique.

Aussi, au-delà des missions permanentes, l'équipe a été encore cette année amenée à conduire et accompagner des événements ponctuels riches en qualité des échanges et des collaborations.

Un des événements marquants de cette année fut d'ailleurs les accompagnements à l'organisation de plusieurs événements sur la région, comme notamment les assises PMND organisées en collaboration avec l'ARS, le séminaire TDAH en collaboration avec nos partenaires du CLS de la Ville de Bastia mais aussi et surtout les premières Assises Territoriales de la Santé organisées par la Collectivité de Corse.

Moment fort de l'année 2019, cette manifestation inédite en région a mobilisé l'ensemble de l'équipe de l'IREPS sur plusieurs mois. Notre approche participative, la connaissance du réseau de partenaires ainsi que le maillage territorial que nous avons mis en place depuis de nombreuses années ont été des atouts non négligeables dans la réussite de cette entreprise. La reconnaissance et la bonne qualité de nos collaborations tant avec les institutionnels que nos divers partenaires sont précieuses. Elles existent grâce au professionnalisme, à la rigueur et à l'efficacité de toute une équipe qui malgré les difficultés qu'elle rencontre parvient toujours à offrir le meilleur.

Pour tout ceci encore cette année je les remercie et poursuis notre chemin dans la confiance.

Céline Zicchina.



LES MISSIONS STRUCTURELLES

Le centre de ressources documentaire

Le centre de ressources documentaires poursuit une politique d'acquisition généraliste en éducation pour la santé tout en privilégiant les thèmes développés par le Programme Régional de Santé Corse.

Le développement constant du fonds documentaire est le fruit d'une veille permanente et d'un traitement documentaire régulier.

L'IREPS Corse possède deux espaces documentaires ouverts à tous les professionnels, institutionnels, bénévoles d'association, mettant en œuvre des projets

d'éducation et de promotion de la santé auprès de particuliers.

Par internet et dans chaque antenne départementale à Ajaccio et Bastia, l'IREPS Corse propose gratuitement une large gamme de brochures, supports d'animation et ouvrages, à emprunter ou à diffuser.

Les demandes de recherches documentaires et d'accompagnement au choix et à l'utilisation des outils pédagogiques d'intervention s'effectuent sur rendez-vous.

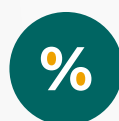


Région



Date de réalisation

Toute l'année



40 prêts

24 nouveaux documents dans la base de données

10 accompagnements documentaires

2 publications :

*Prévention des conduites addictives en milieu scolaire

*En bref : La littératie en santé et le FALC

En 2019, comme l'année précédente, le centre de ressources de l'IREPS Corse favorise le développement, à l'échelle locale, de la promotion de la santé en assurant notamment :

- Le traitement et l'organisation du fonds documentaire, afin d'alimenter la base de données. Celle-ci permet de développer l'accès à des ressources et des informations pour les acteurs de la région investis en éducation et promotion de la santé.
- La mise à disposition d'un fonds documentaire en prêt et de l'accès à sa base de données en ligne par l'interface e-sidoc.

La gestion documentaire du centre de ressources

L'IREPS Corse met à la disposition des acteurs des ressources documentaires (ouvrages/rapports, outils pédagogiques, produits documentaires) et les accompagne dans leur recherche d'information. (Achat, gestion documentaire et mise à disposition de documents pour les différents projets conçus par l'IREPS et pour les usagers du service de prêt).

Le fonds documentaire est constitué de 2056 exemplaires de documents, tous supports confondus. Il a été augmenté de 24 nouvelles références en 2019 (articles, actes, rapports, ouvrages) dans la base de données de prêt.

La veille

Le centre de ressources poursuit le développement de son fonds documentaire tout en élargissant son offre de produits documentaires, et en s'appuyant sur un éventail élargi de sources de veille. Cette veille s'effectue autour des nouveautés éditoriales et des outils pédagogiques sur toutes les thématiques de l'éducation pour la santé et plus particulièrement sur les orientations régionales en matière de santé publique.

La documentaliste effectue une veille permanente sur les thématiques relatives à l'éducation à la santé et à la promotion de la santé, permettant la réalisation de bibliographies - par exemple, Prévention des conduites addictives en milieu scolaire - et l'organisation de rencontres de découverte d'outils d'intervention pour les professionnels.

Plan de Conservation Partagée des Périodiques

En dehors des tâches documentaires quotidiennes, de l'activité de veille et de la réalisation ponctuelle de bibliographies, un travail de collaboration entre la documentaliste de l'IREPS Corse et les documentalistes de diverses structures s'est impulsé autour d'un projet de référencement des revues disponibles en ligne ou physiquement dans la région.

Ce partenariat met en valeur les collections existantes et permet de les valoriser au travers du réseau SUDOC.

Le réseau SUDOC PS coordonne le signalement des publications en série et ressources continues dans le catalogue SUDOC.

Quels sont les points forts de cette action ? Quelles suites sont éventuellement envisagées ou les étapes qui seront réalisées les années suivantes ?

Bilan des activités du Centre du réseau du Sudoc-PS de Corse (CR-20)

En 2018, le Centre du réseau du Sudoc-PS de Corse a accueilli deux nouveaux membres : le Centre de documentation du musée Fesch à Ajaccio et le Centre de documentation de l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé en Corse (IREPS).

À partir de 2019, les conventions qui lient l'Université de Corse avec chacune des structures documentaires ont une validité de 5 ans. Le texte a été modifié et accorde une place plus importante aux établissements non déployés.

L'ensemble des partenaires :

- Les Archives départementales de la Haute-Corse (Bastia)
- Les Archives départementales de la Corse-du-Sud (Ajaccio)
- La Bibliothèque municipale de Bastia (Bastia)
- La Bibliothèque municipale d'Ajaccio (Ajaccio)
- La Médiathèque départementale de prêt de la Haute-Corse (Corté)



<https://ireps.corsica/le-centre-de-documentation>

- La Bibliothèque départementale de la Corse-du-Sud (Ajaccio)
- Le Réseau Canopé de Corse (Ajaccio)
- Le Centre de documentation du musée Fesch
- Le Centre de documentation de l'IREPS de Corse (Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé en Corse)

L'accompagnement documentaire

C'est un soutien pour les acteurs de terrains qui a pour but de développer leurs compétences et prend la forme :

- D'accompagnement à la création et à l'utilisation d'outils d'intervention,
- D'aide à la recherche documentaire pour élaborer un projet, une bibliographie, un dossier thématique, une liste d'achats de documents,

La documentaliste se tient à la disposition des usagers pour les aider et les accompagner dans leurs recherches documentaires. Ces demandes peuvent donner lieu à la réalisation de compilations de données (mini-bibliographies non diffusées en masse) voire de bibliographies.

Thèmes 2019 :

- Alimentation
- Bien-être des personnes âgées
- Cybersexisme
- Éducation thérapeutique du patient
- Réseaux sociaux et addiction
- Sida
- Tabac et femme de plus de 50 ans

La diffusion documentaire

L'IREPS Corse est le relais de Santé publique France pour la diffusion de documentation gratuite auprès des professionnels des secteurs de la santé, du social, du médico-social et de l'éducation mais aussi auprès des particuliers désireux de s'informer sur des sujets de santé globale.

Le centre de ressources propose un ensemble de documents permettant au public de toujours disposer de ressources actualisées, fiables et pertinentes.



Région



Date de réalisation

Toute l'année



Nb de personnes associées :
équipe de l'IREPS pour les envois systématiques

43056 documents diffusés tous supports confondus

à plus de **120** structures et institutions

6400 préservatifs masculins

70 Préservatifs féminins

Les grandes étapes de mise en œuvre Les temps forts à mettre en évidence

L'IREPS Corse diffuse, dans la limite des stocks disponibles, les supports de diffusion de Santé publique France.

Elle concourt ainsi au développement de la qualité des actions en région en :

- Étant le relais de la documentation de Santé Publique France
- Proposant des outils de communication et de prévention pour les actions de terrain et des documents de référence mis à disposition pour les conférences et/ou les formations réalisées par l'IREPS
- Mettant à disposition de l'information santé sur le site de l'IREPS et par les réseaux sociaux
- Diffusant les outils de prévention contre les IST et le VIH/Sida

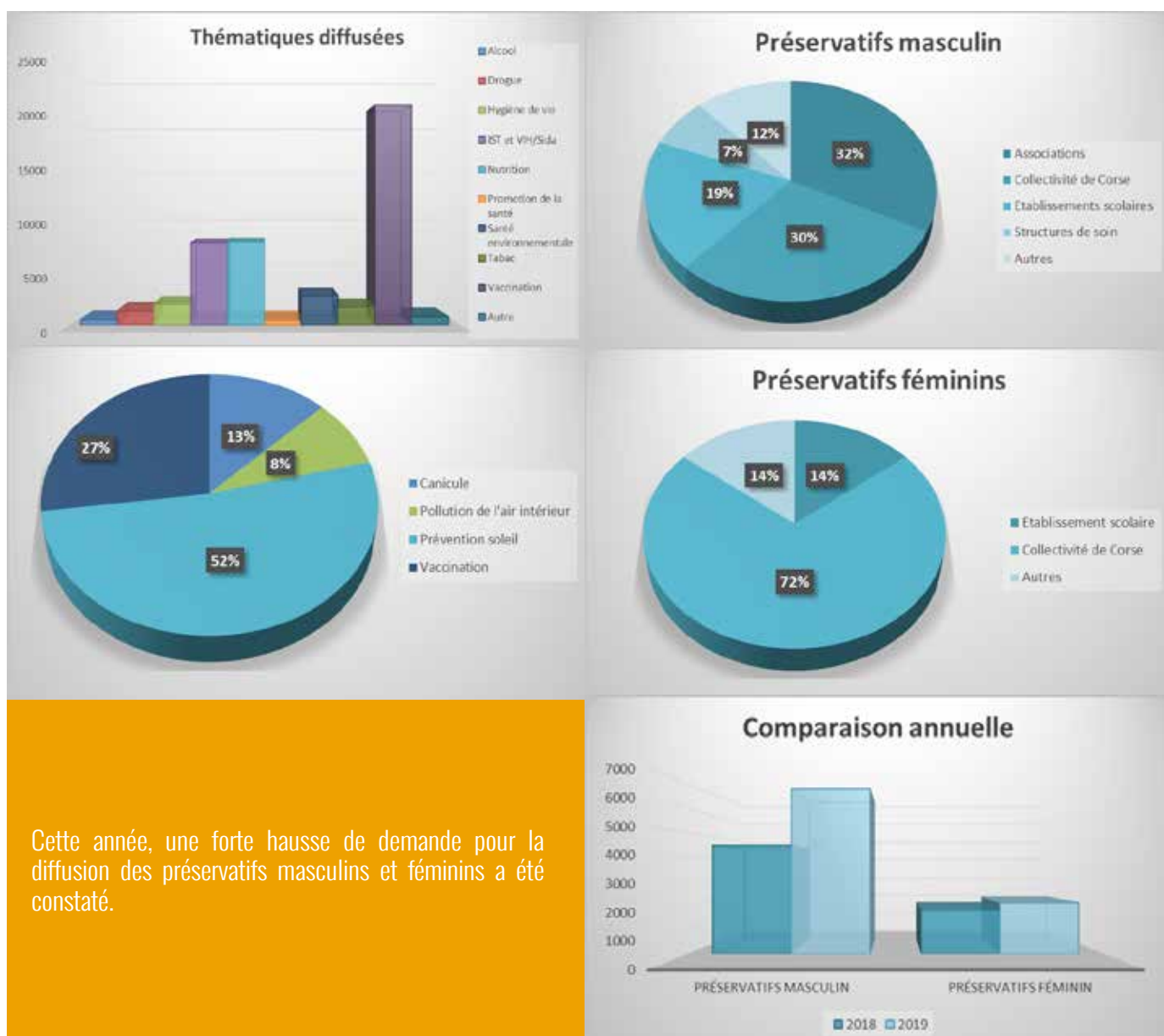
La diffusion des informations et des outils de protection contre les infections sexuellement transmissibles est aussi une des missions portées par le centre de ressources de l'IREPS Corse.

Les envois systématiques :

Un service d'envois systématiques est mis en place pour certaines thématiques récurrentes qui font l'objet de campagnes nationales.

Dans un souci d'équité de l'accès aux ressources documentaires sur le territoire, l'IREPS Corse a mis en place un dispositif spécifique pour les professionnels rencontrant des difficultés pour trouver la documentation et l'information adéquate dans leur domaine. Ce service appelé « Envois Systématiques » propose de la documentation et/ou de l'information spécifique à des professionnels ciblés qui ne peuvent se déplacer facilement pour l'obtenir. L'IREPS Corse développe ainsi les moyens d'accès à la documentation sur tout le territoire.

Le pôle documentation a effectué des envois systématiques de documents sur diverses thématiques aux professionnels de santé.



Cette année, une forte hausse de demande pour la diffusion des préservatifs masculins et féminins a été constaté.

La communication et les réseaux sociaux

Dans une société de plus en plus connectée, il était important pour l'IREPS de pouvoir informer la population de manière ludique et rapide. Nous avons choisi d'investir les réseaux sociaux en 2016 et de promouvoir une information santé vérifiée.



Région



Date de réalisation

Tout au long de l'année



Pages IREPS Corse:

900 Abonnés sur Facebook, **800** sur Twitter
200 publications annuelles sur nos réseaux

Pages PRAMCA

179 abonnés sur Facebook, **101** sur Twitter

Pages SISM Corse :

37 abonnés sur Facebook, **40** sur Twitter

Site Internet:

2035 utilisateurs / **7948** pages vue

Site internet :

L'année 2019 a vu notre site internet enregistré 2035 utilisateurs uniques pour un total de 7948 pages vues.

De nombreux modules permettent aux utilisateurs de faire des recherches spécifiques sur notre site :

Les pages les plus consultées :

La page d'accueil de notre site

La page de présentation de l'IREPS

La page ETP

Le centre documentaire

La page PRAMCA

La page sur le service sanitaire

Des articles sont publiés assez fréquemment sur les événements nationaux et régionaux. Des cartographies sont disponibles pour présenter les Contrats Locaux de Santé ainsi que les programmes d'Education Thérapeutique du Patient.

Notre base de données ESIDOC permet aux utilisateurs de faire des recherches sur nos documents en ligne et l'accès aux documents de prêt.





May 2019 - 31 jours

POINTS CLÉS RELATIFS AU TWEET

Meilleur Tweet a obtenu 2 919 impressions

Ce matin, notre directrice @celine_zicchina a présenté à Mme @agnesbuzyn le travail que nous menons en prévention en santé mentale en #Corse

📍 Zoom sur les #CLSM et la démarche communautaire impulsée sur le Territoire

📍 Présentation des actions #SISM

#Sante #MaSante2022

pic.twitter.com/z3Cht9XUpQ



↩️ 2 🔄 12 ❤️ 33

Plateforme Régionale d'Accompagnement du Malade
Chronique vers l'Autonomie
21 février 2019

📄 Bilan 2018
📄 Retour sur les actions 2010
📄 Présentation de la Recherche Interventionnelle par Meille Marie Dolcerocca
📄 Actions 2019

Merci à tous pour ce bilan annuel de la Pramica !
#Santé #Salutà #Corse #Prévention #Promotion



Réseaux sociaux :

L'IREPS Corse est présente sur les réseaux sociaux à travers plusieurs comptes Facebook et Twitter.

Ces canaux nous permettent de relayer en direct les campagnes régionales et nationales, nos événements ainsi que notre actualité.

800 abonnés nous suivent sur le compte Twitter de l'IREPS Corse et 900 sur Facebook. Chaque année, nous augmentons de 25% le nombre d'abonnés sur nos réseaux. Ces outils sont au service des professionnels, pour qui nous relayons chaque mois de nombreuses informations, nous permettant d'enrichir notre contenu et d'être à la pointe de l'information.

Nous avons choisi de développer aussi des pages thématiques concernant deux de nos missions : la PRAMCA et les SISM.

La page PRAMCA compte 179 abonnés sur Facebook et 100 sur twitter tandis que la page SISM Corse compte une quarantaine d'abonnés sur les deux réseaux.

En moyenne sur l'année, l'IREPS partage entre 250 et 300 publications par an pour une moyenne de lecture de 9000 personnes par mois.



Perspectives : Poursuivre le travail autour de la communication sur nos activités et sur les campagnes nationales de prévention et de promotion de la Santé.



Formation

Développer le pouvoir d'agir des patients, des aidants, des professionnels

- En novembre 2017, après une année de travail, l'IREPS Corse a été notifiée par le ministère de la Santé pour porter la plateforme régionale d'accompagnement du malade chronique vers l'autonomie. La formation constitue un des six axes de travail de la plateforme.
- Dans ce cadre, l'IREPS s'est donné pour objectif de mettre en place une formation action auprès des partenaires de la plateforme régionale d'accompagnement du malade chronique vers l'autonomie. Pour cela, l'équipe de l'IREPS Corse s'est formée auprès de l'institut Renaudot afin de se doter d'un socle commun de connaissances théoriques sur la thématique de l'empowerment.
- Cette formation action se veut innovante, elle a été créée dans une perspective de co-construction et d'échanges avec les acteurs, au plus près de leurs attentes et de leurs questionnements quotidiens. C'est pourquoi une part importante a été accordée aux contributions de chacun.



Territoire
Bastia



Date de réalisation
3 et 4 décembre 2020



6 personnes formées

- Les méthodes utilisées lors de cette formation action reposent sur les pédagogies actives avec la prise en compte des besoins et des apports des participants.
- Les séances d'animation et de présentation sont conçues pour accompagner les professionnels, les patients, les aidants, dans leurs pratiques quotidiennes. Elles visent à les soutenir dans la mise en place d'une séance d'animation sur le concept d'empowerment.

La formation-action est réalisée à partir de techniques participatives et dynamiques, avec mise à disposition du support de présentation, de fiches techniques ainsi que d'une bibliographie

JOUR 1 Mardi 3 décembre 2019

- Le cadre général du projet dans lequel s'inscrit cette formation action
 - les concepts et définitions autour de l'empowerment
-
- Les niveaux d'empowerment
 - De la participation à la co-construction
 - Debriefing de la journée



JOUR 2

Mercredi 4 décembre 2019

- Synthèse et résumé des éléments présentés lors de la première journée
 - De l'information à la participation du patient : présentation de méthode et outils
-
- De l'information à la participation du patient : (suite)
 - Synthèse
 - Clôture : débriefing et évaluation

Les participants ont apprécié la convivialité de cette formation. Ils ont également été séduits par les échanges, ainsi que par la méthode pédagogique employée. L'aspect théorique de la formation a semblé de ce fait plus fluide et dynamique à l'ensemble des participants.

La réappropriation par les partenaires de cette formation-action constitue un objectif fort. Une deuxième session de cette formation est prévue courant 2020, en Corse-du Sud. Enfin, dans une perspective de co-construction il est envisagé de poursuivre avec l'ensemble des participants à la mise en place d'un groupe d'échanges sur la thématique de l'empowerment et des méthodes qui en découlent.

TAOP

Savoir utiliser les techniques d'animation et les outils d'intervention en promotion de la santé



Afin de contribuer à l'amélioration des actions en éducation et promotion de la santé et dans le cadre du Programme Régional d'Accompagnement du Malade Chronique vers l'Autonomie, l'IREPS Corse a mis en place des sessions d'ateliers de « présentation d'outils et de techniques d'animation » ayant trait à l'éducation thérapeutique du patient. Cette formation fait suite au recueil des besoins réalisé auprès des professionnels ayant des attentes sur ce thème.



Région

Ajaccio, Île-Rousse



Date de réalisation

Ajaccio : 18 janvier 2019
Île-Rousse : 28 janvier 2019



2 sessions de formation en groupe

13 participants

Des ateliers à la demande tout au long de l'année

Ces séances sont mises en place à partir d'un thème et d'outils disponibles dans la pédagogie de l'IREPS Corse et permettent :

- de découvrir et de s'approprier des outils reconnus pour leur qualité pédagogique,
- d'analyser de façon critique un outil afin d'être en mesure de choisir les outils en adéquation avec les objectifs et le public,
- de bénéficier d'un soutien méthodologique dans le choix de l'outil pertinent.

La méthode :

Celle-ci s'appuie sur l'expérience et l'activité professionnelle des participants. Les apprentissages se font par l'utilisation de techniques d'animation (afin d'amener le participant à réagir et à s'interroger), par des éclairages conceptuels, des apports théoriques, ainsi que par des mises en situation.

Les séances se déroulent en deux temps :

La matinée :

- Définition du rôle et positionnement de l'animateur en EPS/PS pour la qualité des actions
- Présentation d'une sélection de différentes techniques d'animation avec des objectifs différents (présentation, travail sur les représentations ou sur le positionnement) en lien avec la thématique et/ou les publics qu'elles concernent.

L'après-midi :

- Place des outils dans les actions d'éducation et promotion de la santé.
- Présentation et appropriation d'outils pédagogiques spécifique à la thématique.

Cette action se décline selon 2 modalités différentes :

Techniques d'animation et présentation d'outils : sessions de groupes

Les équipes formées cette année travaillent dans des domaines différents et les sujets abordés ont eu pour thème :

- La maladie psychique
- La nutrition des personnes diabétiques
- L'Éducation aux Médias et à l'Information
- Les Assises de la Santé, accompagnement des animateurs



Ces sessions, organisées sous la forme d'ateliers pratiques, sont proposées pour faire connaître les outils et techniques d'intervention disponibles et permettre d'échanger autour de leur utilisation.

Ateliers de pratiques autour des Techniques d'animation et/ou présentation d'outils : sessions à la demande

Ces séances se déroulent sur une demi-journée.

Elle prévoit des temps de présentation, d'analyse et d'utilisation de l'outil.

Les outils sont de divers formes et formats pédagogiques ou d'intervention.

Les techniques d'animation sont présentées, puis commentées et analysées pour les adapter au besoin du demandeur.

Les thèmes abordés

- Alimentation
- Bienêtre des personnes âgées
- Cybersexisme
- Éducation aux Médias et à l'Information
- ETP/Addiction
- ETP / ressorts motivationnels des patients
- ETP/Jeu de rôle
- Prévention des maladies sexuellement transmissibles
- Prévention et promotion de la santé
- Réseaux sociaux et addiction chez les adolescents
- Sida
- Tabac et femme de + de 50 ans



Exemples d'outils présentés :

Médiasphères : un atelier de groupe mené dans les locaux du réseau Canopé de Corse à Ajaccio

Cet atelier a proposé aux adultes encadrant les enfants d'aborder, de façon ludique, les thèmes existants autour de l'information.

Objectif : s'approprier la mise en œuvre de l'utilisation de l'outil et proposer un moment de réflexion autour de l'éducation aux médias Médiasphères est à la fois un jeu de société, un support pour organiser des mini-débats en classe, un ensemble de questions pour clarifier les notions de base à connaître sur les réseaux sociaux, des mises en situation pour rappeler les bonnes pratiques sur Internet... Il offre aux enfants l'opportunité de développer une attitude critique et réfléchie vis-à-vis de l'information ainsi qu'une attitude de responsabilité dans l'utilisation d'outils numériques.

Et si on parlait d'autre chose : Une présentation d'outils à la demande, réalisée à l'antenne de Bastia :

Dans le cadre du réseau d'écoute et d'appui et d'accompagnement à la parentalité (REAPP), l'association OPRA a sollicité l'IREPS afin de bénéficier d'un accompagnement. Après une analyse des besoins, deux éléments ont été proposés.

L'association OPRA est amenée à mettre en place des groupes de paroles, l'équipe pluridisciplinaire a formulé le besoin de disposer d'un outil facilitant les échanges dans un contexte de proposition de solutions aux familles. L'outil présenté « Et si on parlait d'autre chose », revêtu de nombreux avantages en ce sens.

Il permet, en effet, d'aborder des situations complexes et l'échange de manière ludique, il met l'accent sur la proposition de solution et l'entraide. Il permet aussi de présenter sur le territoire les différentes ressources disponibles. (Boutiques solidaires, permanences CAF, soutien scolaire, activités extra scolaires, micro-crédit).

Afin de compléter cette présentation, la technique d'animation « autour du mot » a été proposée et adaptée à la demande. L'objectif est de faire précéder les échanges, par un travail sur les représentations à réaliser en amont des différentes rencontres.

Les participants ont apprécié la convivialité de ces sessions. Ils ont également été séduits par les échanges et souhaiteraient pouvoir participer à des séances sur les retours d'expériences.

L'éducation à la santé, une sélection de ressources thématiques

Présentation d'un panorama des ressources numériques relatif à l'éducation et à la promotion de la santé, thématique qui s'inscrit dans le cadre du parcours éducatif de santé.

Suite à la demande de l'Inspectrice Pédagogique Régionale Vie Scolaire de l'Académie de Corse, un module de formation sur les ressources disponibles et validées en santé a été inscrit sur le Plan Académique de Formation.

Ce module s'appuie sur l'utilisation de la sélection thématique relative à l'éducation à la santé réalisée par le Canopé de Corse et l'IREPS Corse pour le service Educasources.

La formation est ouverte aux enseignants, enseignants documentalistes, CPE, infirmières scolaires, stagiaires en formation.



Région



Date de réalisation

Le 19 février 2019
Le 19 mars 2019



2 sessions
20 participants

Les grandes étapes de mise en œuvre

Educasources est la base nationale des ressources numériques en ligne fiables, de qualité, en adéquation avec les programmes scolaires et sélectionnées par des experts et des documentalistes du réseau Canopé. Elle est opérationnelle depuis 2006.

Pour réaliser cette formation diverses réunions de travail se sont tenues :

- les différentes mises à jour de la base de données en ligne Educasources
- les sessions de travail pour l'organisation du module de formation

L'objectif de ce module

Comprendre et appréhender les différents champs de l'éducation santé au prisme de la mise en œuvre de la politique de santé et ses différentes déclinaisons suivant les thématiques de santé abordées.

À travers des ressources pédagogiques numériques en ligne, la problématique de l'éducation à la santé a été

abordée selon les axes suivants :

- Les fondements de l'éducation à la santé : bref rappel historique,
- L'éducation à la santé : un enjeu national de santé publique,
- La politique éducative de santé et les modalités de sa mise en œuvre au sein des établissements scolaires,
- L'information et formation des équipes éducatives,
- Éducation à la sexualité, prévention des conduites addictives et formation aux premiers secours pour le second degré,
- L'alimentation, le corps et l'hygiène, l'éducation sensorielle et fonctionnement du vivant pour le premier degré.

Les participants ont été très satisfaits par le contenu, les méthodes participatives et la cohérence entre les apports théoriques et les expérimentations pratiques proposées.

Cette formation a donc été reconduite sur le PAF, car beaucoup de personnes n'ont pu s'inscrire en 2019 faute de place.

La méthodologie de projet

La méthodologie de projet est un des axes fondamentaux des IREPS avec la communication, la documentation et la formation. Cette activité est dispensée sur l'ensemble du territoire, pour les structures en exprimant le besoin. Les personnes peuvent être accompagnées sur toute la région en individuel ou en équipe, sur site ou dans les locaux de l'IREPS.



Région

L'activité méthodologique a beaucoup évolué depuis ses débuts autant dans sa forme, que dans ses thèmes ou ses supports.

Au départ, réalisée plutôt en mode consultant, nous pouvons aujourd'hui recenser plusieurs modalités de réalisation de cette activité.



Date de réalisation

Tout au long de l'année

A la carte avec les porteurs de projets : le déroulement de cette activité est très normé avec un référentiel de bonne pratique sur le même modèle que les actions de promotion de la santé.

Différentes étapes sont prévues pour l'accompagnement afin de définir ensemble les besoins et construire les réponses de façon collégiale. Les porteurs peuvent être accompagnés pour répondre à un appel à projet, construire une démarche qualité au sein de leur structure ou développer des programmes sur des fonds propres.

Cette année les thématiques étaient les addictions, la nutrition, les compétences psychosociales, l'éducation thérapeutique.

Nous constatons que les thèmes sont intrinsèquement liés aux politiques régionales, ainsi le déploiement de l'environnement, de la démocratie sanitaire et de l'accessibilité en santé a entraîné le développement d'actions autour des FALC, de la littératie en santé et de l'accessibilité pour les sourds et malentendants.



11 appuis méthodologiques

17 personnes accompagnées

De manière stratégique, au sein notamment de nos missions d'animation territoriale.

Cet appui est moins protocolisé et se déploie essentiellement auprès des communes et des acteurs des différents territoires. Il s'agit là d'accompagner, dans leurs mises en place, des dynamiques et des politiques locales. Sur ce volet l'IREPS accompagne le déploiement d'une méthodologie propre à chaque territoire du diagnostic à l'évaluation.

L'IREPS a déployé de nombreux axes de travail en lien avec le médico-social et notamment le handicap et la promotion de la santé ce qui nous laisse entrevoir l'accompagnement de nombreux projets forts intéressants dans ce domaine.



LES MISSIONS SPÉCIFIQUES

Animation territoriale Cismonti

Les Contrats Locaux de Santé

Le Contrat Local de Santé a pour priorité stratégique de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Outil de contractualisation transverse et d'organisation de santé, il permet de décliner les orientations et les politiques des signataires sur la ou les communes en mobilisant les acteurs locaux et les politiques sur des besoins de santé, repérés et identifiés, du territoire. Sa durée est phasée sur celle du Projet Régional de Santé.

L'année 2019 est marquée par l'adoption du Projet Régional de Santé 2 (PRS 2) et donc la fin, l'actualisation ou l'élaboration de nouveaux contrats locaux.



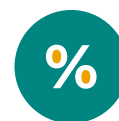
Région

Haute-Corse



Date de réalisation

Année 2019



3 territoires engagés pour un CLS

1 territoire en bilan

1 projet de Santé sur le centre Corse

Une fois signé, nous accompagnons les contrats d'un point de vue stratégique et opérationnel. Ce travail, à deux niveaux, consiste sur un plan stratégique à organiser et préparer les prises de décision en comité décisionnel ou de pilotage, mais aussi à conserver un contact régulier, avec les élus et le référent technique CLS pour maintenir les avancées et la dynamique du contrat. Ce point régulier, environ deux fois par mois, permet de conserver le lien de confiance et d'échanger sur les ajustements à prendre. Cela renforce également l'adhésion et la participation au processus du contrat.

Sur le plan opérationnel, une démarche similaire d'accompagnement est engagée auprès des promoteurs d'actions ou acteurs du territoire. Cela se caractérise par des contacts réguliers et potentiellement des groupes de travail suivant la nécessité d'accompagnement. Bien que ce travail quotidien soit vital au bon fonctionnement du Contrat Local de Santé, celui-ci est difficilement quantifiable car naturellement installé et s'inscrivant dans une démarche d'accompagnement.

Les 3 territoires qui envisagent un nouveau contrat :

- Bastia
- Ile-Rousse Balagne
- Calvi

Bastia : L'IREPS a assuré la continuité du CLS durant toute la phase transitoire liée à la promulgation du PRS2. Le travail a consisté à maintenir les actions mais aussi à engagé la réflexion sur les futures priorités et les signataires du CLS 2. Nous avons donc organisé un comité de financement, 3 comités décisionnels et des points réguliers avec l'élue ou la référente technique. Ce travail stratégique a permis le positionnement de l'Education Nationale et la CPAM de Haute-Corse comme potentielles signataires de futur CLS.

De plus, nous avons porté au total 6 actions partenariales et coordonnées sur ce CLS (Guichet Salute, Conférence TED, Conférence Alzheimer, Plateforme Jeunes, CLSM et SISM).

Nous avons animé un groupe de travail avec la Maison des Adolescents, l'Éducation Nationale, l'ARS, la commune et la Collectivité de Corse sur l'amélioration de la prise en charge des jeunes en milieu scolaire basée sur des remarques issues du CLSM.

Nous avons réalisé un atelier sur les besoins en matière de Santé sur Bastia avec les citoyens de la démocratie participative et élaboré une enquête santé pour la population Bastiaise.

Ce travail est en majoré du travail quotidien auprès des acteurs et des référents CLS.

Ile-Rousse-Balagne : Le territoire Ile-Rousse-Balagne se compose de 2 CLS (Un CLS Communauté de Communes « E Cinque Pieve di Balagna » et un CLS Communauté de Communes Ile-Rousse). La fusion administrative de ces deux Communautés de Communes a facilité le processus de fusion des deux CLS. L'objectif du travail mené durant 2019 a été de définir les priorités d'actions.

Pour ce faire, nous avons organisé deux comités de pilotage composés de l'ARS, la Communauté de Communes, la CPTS, la CPAM, la CdC et la Préfecture pour aborder les priorités du territoire.

Les priorités définies, nous avons animé avec une trentaine d'acteurs du territoire deux réunions de travail pour définir les objectifs opérationnels. La technique utilisée a nécessité un temps de préparation important en amont et en aval de chacune de ces réunions.



Enfin, nous menons trois groupes de travail qui sont toujours en cours sur les DASRI, les violences, et sur le parcours Santé Jeunes.

Tout comme Bastia, cette démarche est marquée par un lien régulier avec les référents CLS du territoire. Le CLS est en attente de signature.

Dans l'attente de la signature du CLS Ile-Rousse-Balagne et dans un deuxième temps étendre la dynamique au territoire de Calvi.

Maintenir la démarche Bastiaise et signer le contrat pour 2020 avec la CPAM et l'Éducation Nationale.

Lancer la dynamique CLS sur le territoire Centre Corse.

Sous réserve des échéances et résultats électoraux

Calvi : Ce contrat se caractérise par une volonté locale d'une antenne des Maisons des Adolescents. Cette condition sine qua none de la continuité du CLS a été le marqueur de notre travail. L'IREPS a donc participé aux 4 réunions relatives à ce sujet sur Calvi et a joué son rôle de coordinateur.

Le territoire en bilan :

Ghisonaccia : Le CLS de Ghisonaccia s'est arrêté en 2019. L'IREPS a donc réalisé en 2019 son évaluation qui s'est avérée positive. Quatre-vingt-six pourcents des objectifs ont été couverts par des actions, une démarche communautaire a été installée, le contrat a été signé à plusieurs institutions avec la mise en place d'actions concrètes par ces dernières. Une volonté politique respectée de développer prioritairement les consultations avancées, et toutefois un processus CLS embolisé avec la mise en place du projet « santé plaine ».

Le fait marquant est la mise en place des consultations avancées initiées dans le CLS.

Le projet de Santé sur le centre Corse :

En 2019, dans le cadre du projet Centre Corse, l'IREPS a eu un rôle de second plan. Toutefois, nous avons participé aux réunions du comité de pilotage et aux différentes réunions techniques ainsi qu'à l'ensemble des groupes de travail. De plus, cette dynamique permettra à terme de relancer la démarche CLS sur ce territoire.



Animation territoriale

Pumonti

Les Contrats Locaux de Santé

Dans le cadre du PRS II l'IREPS a travaillé à encouragé de nouveaux territoires à s'inscrire dans une démarche de CLS. Ainsi en 2019 nous avons ciblé 3 territoires.



Région

Corse-du-Sud



Date de réalisation

Année 2019



3 territoires engagés pour un CLS en 2019.

2 rencontres importantes avec la Direction Générale de l'ARS.

Les travaux concernant les Contrats Locaux de Santé

Projets en cours :

- PETR OTVS
- ALTA ROCCA
- CAPA

PETR OTVS : par le travail réalisé dans le cadre du PAT du PETR et l'animation d'un groupe santé, nous avons convaincu le territoire à s'engager dans un projet de santé plus global afin d'agir largement sur la santé.

De ce fait, nous avons engagé un travail avec le territoire afin de construire un CLS. Nous avons également fait en sorte qu'une rencontre soit possible avec l'ARS de Corse. Ainsi une réunion avec les représentants du territoire, la Direction Générale de l'ARS et l'IREPS a été organisée le mercredi 27 novembre 2019 durant laquelle le lancement d'un travail sur un CLS a été acté par la Direction Générale de l'ARS et le président de l'IREPS.

ALTA ROCCA : La communauté de commune de l'Alta Rocca a pris contact avec l'IREPS afin d'être accompagnée à la construction d'un CLS pour son territoire. Le 25 octobre dernier une réunion de présentation a été faite auprès du président de la Communauté de Communes et des partenaires. Ensuite une réunion élargie a été organisée le 17 décembre durant laquelle les premiers éléments de diagnostic ont été relevés.

La CAPA : un travail avec la CAPA a été poursuivi en 2019 avec toujours pour projet de construire un CLS. En attente du PRS, un travail sur des actions a été opéré puisqu'un projet de conférence sur l'autisme a été entreprise en 2019. Le CLS quant à lui devra être relancé après les échéances électorales.



Le PETR et l'Alta Rocca sont des territoires principalement ruraux ce qui les rend très intéressants pour la réalisation d'un CLS. Pour la suite, nous engageons un travail de diagnostic. Une signature est envisagée après les échéances électorales 2020.

La CAPA se dit toujours intéressée pour réaliser un CLS. Un travail devrait s'intensifier en 2020 avec un travail qui sera réalisé avec les conseils citoyens des QPV d'Ajaccio.

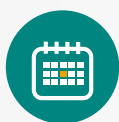
D'autres territoires sont pressentis pour relancer une dynamique à savoir l'Extrême Sud et l'Ouest Corse. Tout ce travail autour des CLS sera relancé après les échéances électorales de 2020.

Rencontre avec la ministre de la Santé M^{me} Buzin

Madame Agnès Buzin, Ministre de la Santé était en Corse les 27 et 28 mai 2019 afin de faire un tour d'horizon des professionnels de Santé de notre région. La Directrice de l'IREPS, Madame Céline Zicchina a pu lui présenter les travaux menés sur le territoire autour de la Santé Mentale.

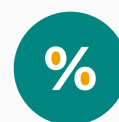


Région



Date de réalisation

28 Mai 2019



Une **vingtaine** de partenaires régionaux œuvrant dans le domaine de la Santé Mentale

C'est au Centre Inter Secteur pour l'Adolescent (CISA) des Salines à Ajaccio que Madame Buzin a rencontré les professionnels du secteur de la Santé Mentale régionale. L'Agence Régionale de Santé a sollicité l'IREPS afin de présenter les thématiques suivantes :

- La prévention en Santé Mentale
- La coordination des professionnels
- La présentation des Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM)
- Les actions dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale

Cette intervention a permis de présenter un état des lieux des dispositifs autour de la Santé Mentale sur le territoire, les actions de coordination qui sont menées ainsi que la réponse que l'IREPS peut apporter aux territoires.

Après une présentation des différents CLSM signés à Ajaccio, Porto-Vecchio et Bastia, un zoom plus précis sur ce dernier a été présenté à la Ministre.

En effet, le travail sur Bastia a permis de créer une dynamique interprofessionnelle très forte entre les structures du public, du privé et les associations.

Cinq groupes de travail ont pu émerger ainsi que la création d'un Collectif destiné au début à travailler sur les Semaines d'Information sur la Santé Mentale qui a abouti à un véritable travail autour d'une cellule de prise en charge des cas complexes en Santé Mentale.

L'IREPS a construit et impulsé cette dynamique auprès des acteurs en coordonnant le travail grâce à son expérience autour de l'animation territoriale et de ses démarches novatrices en matière santé communautaire.

La visite s'est poursuivie avec les acteurs de la prise en charge.



Une journée riche d'échange où chaque partenaire a pu présenter son travail à la Ministre et où notre région a su montrer sa capacité à travailler ensemble de la prévention à la prise en charge du patient.

Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)

Pour l'édition 2019 c'est à l'IREPS Corse qu'est revenu la coordination des Semaines d'Informations en Santé Mentale pour la région.

Fort d'un collectif Bastiais qui avait été constitué en 2018 dans le cadre du Conseil Local en Santé Mentale de la Ville de Bastia (CLSM) regroupant 6 structures, l'IREPS Corse a su élargir ce périmètre partenarial afin de renforcer la visée régionale des SISM.

Pour préparer ces SISM, ce sont plus d'une vingtaine

de partenaires qui se sont mobilisés depuis septembre 2018 (à Ajaccio et Bastia) afin de proposer un maximum d'actions pour cette nouvelle édition.

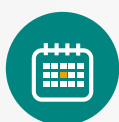
Ainsi sur les deux semaines, ce sont plus de 20 actions qui ont été proposées sur l'ensemble de la Corse.

En lien avec le thème de cette année, « la santé mentale à l'ère du numérique », une page Facebook et Twitter dédiées aux SISM en Corse ont été créées. Elles sont gérées par l'IREPS Corse.



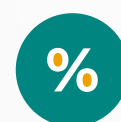
Région

Le territoire de l'action se fait au niveau régional



Date de réalisation

Du 18 au 31 mars 2019



20 partenaires

20 actions réalisées

une dizaine
de réunions de travail

Un collectif SISM local Bastiais

A Bastia certains partenaires se sont constitués en Collectif, en lien avec le Conseil Local en Santé de la ville de Bastia, il est composé des structures suivantes :

GEM « SE CONSTRUIRE ENSEMBLE », ISATIS, Centre Hospitalier de Bastia, Centre de Jour « La villa de San Ornello », Ville de Bastia, IREPS Corse.

Partenaires : ARS de Corse, Collectivité de Corse, UNAFAM, Clinique San Ornello et du Cap, UDAF de Haute-Corse, URPS Pharmaciens, Chemin de Fer de la Corse, MGEN, PEP 2B, PJJ.

Le collectif se réunit plusieurs fois par an pour faire le bilan des éditions annuelles et préparer les suivantes.

4 Réunions de travail à Ajaccio

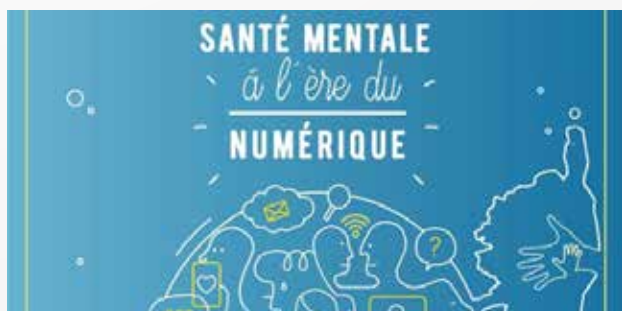
A Ajaccio se sont des réunions de travail SISM qui ont été organisées avec les partenaires suivants : ARACT Corse, FALEP 2A, Services de la Santé au Travail 2A, ANPAA 2A, MGEN, CH-Castelluccio, Mairie d'Ajaccio, URPS Infirmier, ORS de Corse, ISATIS, Foyer Stella Maris de la FALESP 2A, CIAS du pays Ajaccien.

L'IREPS Corse a eu en charge de coordonner ces groupes de travail afin de proposer une action régionale et d'assurer la diffusion de l'information concernant les actions SISM de l'édition 2019.



Des actions organisées par l'IREPS Corse

Les conférences du Professeur Philippe ROBERT sur « les bienfaits des nouvelles technologies pour soigner et prévenir les troubles cognitifs et du comportement ».



Un programme Riche

Pour l'édition 2019, ce sont plus de 20 actions qui ont été proposées sur le territoire afin d'aborder la santé mentale. Ce travail d'organisation a permis de proposer un large choix d'actions et de donner aux partenaires les moyens de travailler les uns avec les autres. Cela a encouragé les initiatives et a permis de mettre en valeur les activités des différents acteurs.

La coordination et la communication de l'évènement

Au-delà d'animer les ateliers et réunions de travail, l'IREPS réalise la coordination et la communication du projet. Elle propose et garantit l'étalement des actions sur les 2 semaines. L'IREPS a réalisé une affiche régionale et un dossier de presse. Un reportage au JT de France3 Corse et une interview en direct à 7h25 sur France Bleue RCFM ont ainsi été diffusés.

Préparation de l'édition 2020

A partir de novembre 2019 des réunions de travail ont eu lieu à Bastia puis à Ajaccio afin de faire un bilan de l'édition de l'année en cours et pour préparer l'édition 2020 avec pour objectif de mailler davantage le territoire.

Animation du groupe Santé & Médico-Social du Projet Alimentaire Territorial

Qu'est-ce qu'un projet alimentaire territorial ?

Prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (Art 39), les Projets Alimentaires Territoriaux s'appuient sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire.

Élaborés de manière concertée à l'initiative des acteurs d'un territoire, ils visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant à des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé. L'alimentation devient alors un axe intégrateur et structurant de mise en cohérence des politiques sectorielles sur ce territoire.

Quels sont les enjeux ?

Les projets alimentaires territoriaux répondent à l'enjeu d'ancrage territorial mis en avant dans le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et revêtent :

- **Une dimension économique** : structuration et consolidation des filières dans les territoires, rapprochement de l'offre et de la demande, maintien de la valeur ajoutée sur le territoire, contribution à l'installation d'agriculteurs et à la préservation des espaces agricoles ;
- **Une dimension environnementale** : développement de la consommation de produits locaux et de qualité, valorisation d'un nouveau mode de production agroécologique, dont la production biologique, préservation de l'eau et des paysages, lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- **Une dimension sociale** : éducation alimentaire, création de liens, accessibilité sociale, don alimentaire, valorisation du patrimoine.

L'alimentation comme déterminant majeur de la santé

La mise en place d'une politique nutritionnelle est apparue, au cours des quinze dernières années, comme une priorité de santé publique. Le rôle joué par la nutrition comme facteur de protection ou de risque des pathologies les plus répandues en France est de mieux en mieux compris, qu'il s'agisse du cancer, des maladies cardiovasculaires, de l'obésité, de l'ostéoporose ou du diabète de type 2.

La nutrition joue un rôle fondamental et protecteur (voire préventif) vis-à-vis de nombreuses maladies. Elle présente des atouts considérables pour le bien-être des individus sur le plan physique, psychologique ou encore social. De plus, il est important de rappeler l'association « alimentation et activité physique », indispensable au bien-être et à la santé.

<http://www.mangerbouger.fr/>

L'alimentation est aussi un enjeu de justice sociale. Elle est garante de liens sociaux et d'échanges autour de savoirs ancestraux. La philosophie du PAT « **Un piattu in più** » consiste à prévoir une assiette supplémentaire et renforcer la notion de partage et de solidarité.

Dans ce contexte, la création d'un groupe de santé est apparue évidente. L'IREPS a alors la charge de son animation et encourage la création d'actions de prévention de promotion de la santé sur le territoire, tout en inscrivant une notion de justice sociale.



Région

PETR
ORNANU TARAVU VALINCU
SARTENAIS



Date de réalisation

2018 - 2020



7 partenaires

5 actions

12 rencontres sur le territoire

Activités du groupe :

Installé à l'été 2018, le groupe de travail a permis de dresser un plan d'actions pour 2019.

Axe « Alimentation & lien social »

Repas collaboratifs : Organisation d'un repas intergénérationnel : ADMR /PETR/Ecole de Zicavo/Ecole de Fozzano

Lieux : villages de Zicavo et de Fozzano

Axe « Alimentation & santé »

Maladies chroniques / Projet « Bien Vieillir »

Présentation de la Plateforme Régionale d'Accompagnement du Malade Chronique vers l'Autonomie (PRAMCA) réalisée par l'IREPS.

Un travail s'est donc engagé et de nouveaux partenaires ont été mobilisés tels que :

- L'Association des Diabétiques de Corse qui a pu présenter ses ateliers et la possibilité d'en décliner sur le territoire en partenariat avec l'ADMR et l'Hôpital de Sartène.
- Le Dr FAURE (cardiologue) du SSR Cardio (Soins de Suite et de Réadaptation) du Centre Hospitalier de Bastia qui, par téléphone, a montré un intérêt certain pour le projet, et a proposé de déployer des ateliers sur le territoire. Le premier atelier « Prendre soin de soi » a été réalisé dans le cadre du projet « Bien-Vieillir » porté par l'ADMR, et s'est déroulé le lundi 13 mai 2019 à 10h à la maison des services de Petreto-Bicchisano. Objectif poursuivi : multiplier les ateliers sur le territoire en lien avec les partenaires, ADMR et Hôpital de Sartène.
- La Mutualité Française a proposé des ateliers « sport santé » avec l'intervention de professionnels de « l'Activité Physique Adaptée ».

Axe « Information et communication »

Projet d'organisation d'un Séminaire.

L'enjeu : Promouvoir la démarche PAT et mettre en lumière

- Les travaux réalisés depuis 2018
- Les partenariats noués lors des différentes phases de travail
- Les projets qui seront développés sur le territoire, notamment ceux en lien avec la santé

En 2019 nous avons travaillé à mobiliser les institutions telles que la DRAAF qui portent les PAT, mais aussi l'ARS qui porte le PNNS*. Nous souhaitons également convier des collectivités locales désireuses de développer un projet sur leur territoire.



Véritable outil d'animation de territoire, le PAT à travers son groupe « santé » permet d'engager une dynamique qui, à terme, ira au-delà de l'aspect alimentation. Par le partenariat entre le PETR et l'IREPS nous espérons pérenniser le travail et encourager des démarches de santé qui dépasseront celles de la nutrition. En effet, un projet de Contrat Local de Santé est envisagé sur le territoire avec un axe « alimentation » qui serait constitué par les travaux réalisés dans le cadre du PAT.

Afin de faire vivre ce projet notamment à travers la santé, nous avons organisé en mai 2019 une conférence de presse dans le but de renforcer la visibilité des actions.

Éducation Thérapeutique du Patient en Corse

L'éducation thérapeutique a pris une place importante en région. Chaque acteur disposait de ses propres supports de travail et un besoin grandissant d'un lieu spécialisé centralisateur sur la thématique a rapidement émergé. Depuis 2015, l'IREPS en partenariat avec l'ARS de Corse a mis en place une plateforme spécifique ETP qui permet aux acteurs de trouver un appui méthodologique, un accompagnement ainsi qu'une base de ressources documentaires. L'ensemble de l'équipe a suivi une formation de 40h « Dispenser l'ETP » et certains des membres une formation de « coordinateur de programme ETP ».



Région



Date de réalisation

Depuis 2015



- 4** formations « dispenser l'ETP » / an
- 1** formation de coordonnateur de programme ETP
- 60** personnes sur l'année
- 5** structures accompagnées
- 14** professionnels accompagnés individuellement
- 2** supports de communication créés
- 15** présentations de l'ETP et de la plateforme réalisées

La Corse connaît un taux important de malades chroniques. Aujourd'hui, ces personnes peuvent être accompagnées et devenir plus autonomes vis-à-vis de leurs maladies. Nous avançons chaque année vers un meilleur accompagnement et une meilleure autonomie du patient.

Au niveau des professionnels, le recours à la plateforme est quasiment systématique ; que ce soit pour l'accompagnement, la formation, l'aide au montage du dossier. La plateforme ETP de l'IREPS Corse est devenue en quelques années la boîte à outils des professionnels.

La plate-forme est composée de différents aspects :

- La mise à disposition d'une équipe spécialisée :

Tous les membres de l'IREPS ont suivi la formation à l'éducation thérapeutique de 40 heures. Cela permet d'assurer une fonction d'appui et de soutien aux acteurs sur tous les axes de travail fondateurs de la structure (méthodologie de projet, formation, documentation...).

- Les ressources documentaires :

L'IREPS a constitué un fonds mis à disposition au niveau régional

sur l'éducation thérapeutique du patient. Cela comprend les brochures, les ouvrages et les outils pédagogiques spécialisés sur la thématique.

Nous avons créé un catalogue d'outils spécialisés pour mieux communiquer auprès des acteurs sur l'ensemble de ces ressources.

- Une communication régionale partagée :

L'IREPS assure une veille des activités d'éducation thérapeutique du patient sur l'ensemble de la région. Ainsi, un onglet spécial consacré à l'éducation thérapeutique a été mis en place sur notre site Internet. Il présente une cartographie des acteurs sur la région avec les caractéristiques des programmes qui sont menés.

Cette page présente également les textes réglementaires, les contacts des référents ARS et IREPS en région.

<https://www.ireps.corsica/education-therapeutique-du-patient>

En complément de sa fonction support l'IREPS assure la coordination des acteurs de l'éducation thérapeutique du patient sur la région.

Cette coordination poursuit plusieurs objectifs.

La coordination des activités menées au niveau régional.

L'idée est d'homogénéiser et de concerter la mise en œuvre de la politique régionale en éducation thérapeutique. Un travail de veille est mené et permet à l'ensemble des acteurs de connaître le réseau et la répartition des actions sur le territoire.

Parallèlement, la mise en place d'un comité de pilotage réunissant tous les acteurs régionaux permet de définir les orientations stratégiques sur la région. L'idée est de mettre en adéquation l'offre avec les besoins du territoire. Besoins qui sont à la fois recensés par les différents organismes d'état concernés (ARS, CPAM...) et également au sein des travaux menés par l'IREPS dans les Contrats Locaux de Santé.

L'impulsion de programmes en région

Pour répondre aux besoins, l'IREPS appuie les acteurs pour mettre en place leurs programmes. Deux typologies d'appui sont mises en place :

- pour les acteurs déjà inscrits dans une démarche d'éducation thérapeutique, l'IREPS offre une fonction transversale permettant l'optimisation des programmes (méthodologie, documentation, évaluation...).

- pour les autres professionnels de santé l'IREPS met à disposition toutes les ressources nécessaires leur permettant de mettre en place des programmes.

Cela peut passer par l'organisation de formations en ETP leur permettant d'accéder aux accréditations, la méthodologie de projet pour leur permettre de construire des programmes, la mise à disposition de ressources documentaires pour disposer de supports adaptés lors de la réalisation des ateliers. Enfin, une aide pour l'obtention de financements lors des appels à projets.

Les séances de sensibilisation à l'éducation thérapeutique du patient

L'objectif visé par la plateforme est de démocratiser l'information autour de l'éducation thérapeutique. Au-delà du travail mené auprès des professions médicales l'idée est d'informer largement et de faire connaître l'éducation thérapeutique.

La plateforme a également pour objectif de mettre en place des séances de sensibilisation à destination des acteurs du social,

du médico-social, mais également des associations de patients pour qu'ils connaissent et relaient l'intérêt de cette activité pour les patients.

Les formations

La plateforme ETP est le relai entre les professionnels et l'organisme formateur : Le Réseau Corse Maladies Chroniques assure sur l'ensemble du territoire insulaire les formations.

Formation « Dispenser l'Éducation Thérapeutique du Patient » : dans le cadre de la plateforme, 4 formations aux 40 heures « Dispenser l'Éducation Thérapeutique du Patient » ont été organisées sur la région. Pour former au total 60 professionnels sur la région.

Cette formation est destinée à tous les acteurs souhaitant participer à la mise en œuvre de programmes d'éducation thérapeutique du patient au sein de leur établissement.

Les objectifs sont avant tout de :

- cerner les apports de l'éducation thérapeutique dans une pratique de soignant
- identifier les étapes de construction d'un programme- choisir les méthodes éducatives et outils adaptés - savoir animer une séance.

La formation permet d'obtenir un certificat reconnu par l'ARS.

Formation « Coordonnateurs de programmes ETP »

Les structures souhaitant développer des programmes d'ETP ont l'obligation de disposer de personnels formés en « Coordonnateur de programme d'ETP ».

L'IREPS et le RCMC ont organisé une formation permettant à tous les acteurs intéressés d'obtenir ce titre.

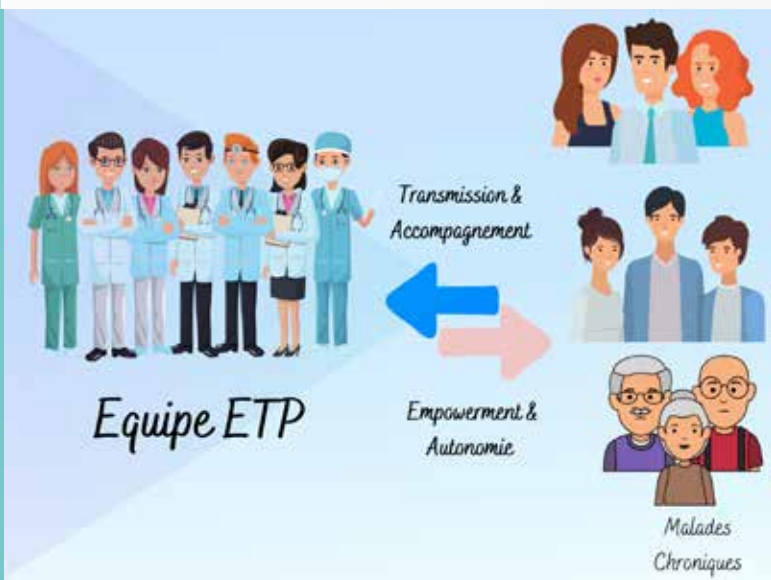
Cette formation permet :

- d'analyser son contexte de travail, les freins et leviers au développement de l'ETP
- de travailler en partenariat avec les associations de patients
- d'analyser, faire évoluer, créer des méthodes éducatives, des outils pédagogiques
- d'optimiser le suivi, la traçabilité et la gestion du projet
- de définir l'auto-évaluation annuelle et l'évaluation quadriennale ainsi que leurs enjeux
- de communiquer avec les professionnels du parcours de soin et faire connaître son programme.

Elle offre ensuite aux participants la possibilité d'organiser et mettre en place des programmes au sein de leur établissement, de demander des financements pour mener ces activités et de coordonner les équipes pluridisciplinaires qui interviennent.

Cette formation donne lieu à la remise d'un certificat reconnu par l'ARS.

La volonté de l'IREPS Corse est de poursuivre le soutien aux professionnels de Santé qui souhaitent se lancer dans l'Éducation Thérapeutique du Patient. Par le biais de la formation mais aussi de l'accompagnement.



PRAMCA

La Plateforme Régionale d'Accompagnement du Malade Chronique vers l'Autonomie (PRAMCA) vise à soutenir les actions qui ont pour objectif de maintenir et ou de renforcer le pouvoir d'agir des patients atteints de maladies chroniques, ces actions peuvent aussi s'adresser aux aidants ainsi qu'aux professionnels. Cette plateforme a reçu l'accord de la Direction Générale de la Santé par arrêté en date du 21 novembre 2017. L'objectif de ce projet pilote porté par l'IREPS et soutenu par l'ARS de Corse est de coordonner les acteurs qui interviennent localement.

A ce jour, la PRAMCA, regroupe plus de 60 partenaires issus de différents champs : social, sanitaire, médico-social, associations de patients.

Les maladies chroniques ciblées par la PRAMCA sont :

- Les Maladies Cardio-Vasculaires (ALD 1,3,5,12,13)
- L'insuffisance respiratoire chronique grave de l'adulte secondaire à une bronchopneumopathie chronique obstructive BPCO (ALD 14)
- Le Diabète de type 1 et 2 (ALD 8)
- Les Affections psychiatriques de longue durée (ALD 23)
- Le Cancer (ALD 30)

Chaque année, la PRAMCA propose un Appel à Projet régional afin de financer des actions visant les publics

spécifiques définis. Cet appel à projet est réglementé par le cahier des charges régional élaboré selon les prérogatives du cahier des charges national de l'article 92.

Les actions déposées doivent impérativement répondre à l'objectif suivant : renforcer les capacités des personnes souffrant d'une maladie chronique, ou étant particulièrement exposées au risque d'une telle maladie, à opérer leurs propres choix pour la préservation ou l'amélioration de leur santé.

Ces projets doivent également contribuer à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, enjeu fondamental de la Stratégie Nationale de Santé.

La commission de financement est composée de l'IREPS Corse, de l'ARS ainsi que d'un médecin expert nommé par l'URPS-Médecins Libéraux. Elle se réunit une fois par an et examine les fiches actions proposées par les partenaires.

Les fiches actions sont examinées en commission grâce à une grille d'évaluation reprenant l'ensemble des critères du cahier des charges et doivent réunir une majorité d'approbation pour être validées. Les fiches refusées peuvent être retravaillées avec un appui méthodologique, si la commission juge le projet viable.

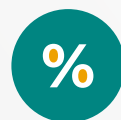


Région



Date de réalisation

2019



30 Actions retenues

290 personnes diabétiques ont suivi les ateliers

3 actions destinées aux professionnels

1 nouvelle formation « Empowerment »

3 formations Techniques d'Animation et Présentations d'Outils

1 Journée d'étude à l'Université di Corsica

1 participation aux Journées de Santé Publique France



L'IREPS Corse pilote, coordonne et anime la PRAMCA.

Dans ce cadre des réunions, des groupes de travail ont été mis en place. Ils visent à accompagner les acteurs dans la réalisation de leurs actions.

De plus, la PRAMCA dispose d'actions transversales qui sont déployées au service de l'ensemble des acteurs. Elles sont au nombre de quatre.

Le pôle ressources

L'IREPS dispose d'un pôle ressources qui est mis à profit pour l'ensemble des acteurs du territoire comprenant :

- Une équipe formée à l'Education Thérapeutique du Patient ainsi qu'à la coordination des programmes ETP. L'IREPS Corse est aussi le porteur régional de la plateforme ETP, rôle délégué par l'ARS de Corse. Elle coordonne ainsi les programmes ETP de leur création à leur évaluation.
- Un pôle documentaire permettant aux acteurs de bénéficier d'outils et de techniques spécifiques et actualisées pour mener leurs actions sur le territoire. La création d'outils régionaux spécifiques aux pathologies fait partie des projets du pôle ressources.
- Une expertise en méthodologie de projet mobilisée sur le suivi du projet, son évaluation et l'appui des acteurs sur l'ensemble du territoire. Cette expertise reconnue par l'ensemble des partenaires nous légitime dans le portage du projet.
- Une équipe qui coordonne les acteurs, facilite l'interconnaissance et l'interdisciplinarité. Un référent en Haute-Corse et un en Corse du Sud permettent une mobilité régionale, favorise la mise en réseau et permet aux porteurs de projet d'avoir une réponse rapide à leurs problématiques.

Ainsi, les porteurs de projets peuvent solliciter à tout moment le pôle ressources pour toute question liée à la méthodologie de projet, aux techniques d'animation, à la documentation et à la communication.

Le développement de l'empowerment

« L'empowerment ne peut pas être conféré aux personnes, mais est issu d'un processus par lequel les personnes s'attribuent du pouvoir. » Wallerstein. 2006

C'est cette philosophie qui anime notre conception de l'empowerment.

La PRAMCA s'est saisie de l'importance de ce concept en développant un axe spécifique au sein de la plateforme.

La première étape s'est engagée en réalisant une formation de 40 heures à l'empowerment dispensée par l'Institut Renaudot, pour le pôle ressources, permettant d'inclure cette dimension dans tous les domaines d'intervention de l'équipe.

Suite à cette formation, l'IREPS a souhaité travailler sur la construction d'un programme de formation à destination des acteurs comprenant une phase de construction interne et une co-construction avec les acteurs pour une programmation de déploiement en 2019. Cette formation-action se veut innovante, elle a été créée dans une perspective d'échanges avec les acteurs, en essayant de se situer au plus près de leurs attentes et de leurs questionnements quotidiens.

Les méthodes utilisées lors de cette formation-action reposent sur les pédagogies actives avec la prise en compte des besoins et des apports des participants.

Les séances d'animation et de présentation sont conçues pour accompagner les professionnels, les patients, les aidants, dans leurs pratiques quotidiennes. Elles visent à les soutenir dans la mise en place d'une séance d'animation sur le concept d'empowerment.

La formation-action est réalisée à partir de techniques participatives et dynamiques, avec mise à disposition du support de présentation, de fiches techniques ainsi que d'une bibliographie.

6 personnes ont été formées cette année.

PRAMCA (suite)

Les formations Techniques d'Animations et Présentations d'Outils

L'IREPS met en place des formations Techniques d'animation Présentation d'Outils pour les partenaires de la plateforme permettant aux acteurs de disposer de supports actualisés pour mener leurs actions. Ces formations, réalisées sur deux jours sur l'ensemble du territoire, permettent de travailler sur les concepts de promotion de la santé, la posture d'animateur et d'échanger sur les pratiques.

En 2019, trois sessions se sont déroulées sur le territoire. La première au centre Valicelli à Ocana, la suivante à la MSP de l'Île Rousse et la dernière au sein du Centre Hospitalier Départemental de Castelluccio.

La communication

L'IREPS réalise un travail de fond autour de la communication. Elle relaie les actions menées sur le territoire. Elle déploie des partenariats permettant de soutenir et valoriser les actions mises en place.

Enfin, elle crée des supports en fonction des besoins recensés par les acteurs. Ainsi au cours de l'année 2019, les partenaires ont fait remonter un besoin de supports autour des maladies chroniques et l'IREPS a travaillé sur une exposition dont l'édition est prévue en 2020. Un groupe de travail a été constitué afin de réaliser cette exposition, composée de 14 panneaux, dont le but est de renseigner sur les maladies chroniques constitutives de la PRAMCA. Elle a également vocation à diffuser des messages de prévention de manière positive en lien avec les valeurs de la promotion de la santé. Les professionnels partenaires de la PRAMCA ont été associés à la rédaction des panneaux portant sur les pathologies. Des éléments d'information portant sur les lieux d'éducation thérapeutique en région y figurent également. Deux exemplaires seront édités et exposés tout au long de l'année dans les lieux publics de la région, les structures hospitalières et événements autour des maladies chroniques. L'objectif est de communiquer autour des maladies chroniques, de mieux les faire connaître du dépistage à la prise en charge mais aussi de sensibiliser les citoyens à l'Éducation Thérapeutique du Patient et au bienfait de son autonomisation.

La PRAMCA dispose de ses propres réseaux sociaux ainsi que d'une rubrique spécifique sur le site de l'IREPS Corse.

<https://ireps.corsica/pramca>

Les travaux d'évaluation

Les travaux d'évaluation ont pour objectif d'apporter des éléments de connaissance sur l'efficacité des actions mais aussi sur la démarche engagée.

Dans le cadre de la PRAMCA, l'évaluation se décline en différentes composantes :

- Le processus projet
- Le processus d'empowerment
- Les actions développées par les acteurs

Le plan d'évaluation du processus projet se réalise sur les cinq années. La remontée des éléments permettra à l'IREPS de contribuer au comité d'évaluation national et de disposer tout au long de la durée du projet d'éléments pertinents permettant la réalisation et la reproductibilité des actions.

Le comité d'évaluation interne à l'IREPS a été constitué, il a pour mission d'élaborer le contenu de l'auto-évaluation, d'identifier le mode de recueil adapté, de recueillir les données et de faire le lien entre la stratégie d'évaluation nationale et les éléments pouvant être recueillis sur le terrain.

En cette deuxième année, il s'est agi de poursuivre la récolte des données en routine afin d'obtenir les éléments nécessaires à la connaissance et l'évolution du projet.

Concernant le DELPHI et l'analyse des critères portant sur les effets de l'empowerment, nécessaires à l'évaluation nationale, la récolte des données s'est poursuivie avec une réflexion sur la possibilité de développer certains critères qui n'étaient pas envisagés initialement.

La réflexion initiée avec les partenaires ayant participé à la formation-action réalisée en décembre 2019 a révélé le besoin de coconstruire un cadre commun reposant sur les éléments développés par l'évaluation nationale mais aussi sur les préoccupations des acteurs dans le cadre de la réalisation de leurs actions.

Ainsi en année trois il est envisagé la mise en place de moments d'échanges sur le thème de l'évaluation dans le cadre de la formation action.

PRAMCA

PLATEFORME RÉGIONALE D'ACCOMPAGNEMENT
DU MALADE CHRONIQUE VERS L'AUTONOMIE



L'éducation thérapeutique en discussion à l'université

Une journée d'étude interdisciplinaire était organisée hier à Corte. Autour de la table, les acteurs de la santé en Corse ont mis l'éducation thérapeutique des patients en miroir avec les problématiques des territoires

L'éducation thérapeutique du patient (ETP) fait partie intégrante du parcours du malade chronique.

Elle consiste en un programme de plusieurs séances, répond à un cahier des charges rigoureux et doit reposer sur une équipe médicale comprenant deux professionnels de la santé dont au moins un médecin. Voilà pour le cadre, posé par Annie Donsimoni, responsable programme ETP à l'Agence régionale de santé (ARS) de Corse. L'ETP permet en somme au patient d'être acteur de sa maladie et pour bien faire, elle doit pouvoir s'intégrer dans l'écosystème médical.

Mais comme souvent, il y a loin de la théorie à la pratique.

"Les malades chroniques, explique Nathalie Paoletti, patiente-experte et chargée de mission à l'association Les diabétiques de Corse, ont besoin de parler de leur maladie avec d'autres per-

sonnes atteintes, ont besoin de se retrouver entre eux. Or, tous les patients ne font pas l'ETP parce qu'ils ne savent même pas que cela existe, alors qu'elle devrait se trouver au centre du processus."

Au centre du système de soins, cela sous-entend moins de verticalité entre le patient et son soignant : "Cette logique de verticalité ne correspond peut-être plus à ce que l'on attend aujourd'hui", souligne Paul-Julien Venturini, médecin gériatre à l'hôpital de Corte. Il y a une asymétrie de la connaissance que l'on cherche à compenser. Il faut écouter le patient qui a sans doute beaucoup de choses à dire."

En matière d'ETP, tous les Corses ne sont pas logés à la même enseigne. Un constat qui tient aux territoires et à leur dynamisme au chapitre de la santé.

"La Corse est très hétérogène, confirme Xavier Pieri, maître de conférences associé et coordinateur des professionnels de santé libé-



L'éducation thérapeutique du patient a été l'objet d'une journée d'étude à l'université de Corse hier.

/ PHOTO JEANNOT FILIPPI

raux, c'est ce qui ressort quand on analyse les micro-territoires. Il y en a neuf en Corse, répartis en trois catégories, d'atones à dynamiques."

Atones pour les zones "sans projet" comme le Centre Corse ou dynamiques comme la Balagne. "Les territoires considérés

comme atones le sont par manque de ressources, enchaîne Paul Venturini. Dans le Centre Corse, nous souffrons d'un déficit quantitatif

et qualitatif et nous n'arrivons pas à répondre à tous les besoins, comme l'ETP, parce que nous n'avons pas assez de personnels. Il y a une attente et pas de réponse. Notre territoire attend un projet ambitieux qui est à écrire et à créer."

"Il existe dix-huit programmes d'ETP en Corse, reprend Annie Donsimoni, essentiellement sur Ajaccio et Bastia et qui concernent surtout le diabète, l'obésité ou les lombalgies chroniques. Mais sans professionnels de santé, on ne peut pas monter de programme ETP."

Partant de ce constat, les maisons de santé pluriprofessionnelles seraient-elles une solution? "Elles regroupent des professionnels qui définissent ensemble un projet collectif de santé, rappelle Xavier Pieri, et elles se développent. Elles sont un outil facilitateur pour le développement d'ETP."

Malgré tout, il reste beaucoup de chemin à parcourir.

MORGANE QUILICHINI



Service sanitaire

Le service sanitaire est lancé depuis la rentrée 2018 pour les 47 000 étudiants en santé. Les agences régionales de santé co-président avec les recteurs d'académie, le comité régional du service sanitaire pour la mise en œuvre et le pilotage. En région, l'IREPS corse est associée au comité de pilotage régional. Notre instance intervient au sein des instituts de formation pour permettre aux élèves de mieux appréhender leur posture en éducation pour la santé.



Région



Date de réalisation

Tout au long de l'année



120 étudiants formés

2 sessions (1 sur Ajaccio et 1 sur Bastia)

Dès 2018 l'IREPS a posé les bases pour apporter un maximum d'éléments dès le lancement du service sanitaire.

L'IREPS a tout d'abord créée des guides pratiques :

- Un guide généraliste en promotion de la santé, qui reprend les principales étapes pour mener un projet en promotion de la santé.
- Des guides thématiques pour référencer les ressources existantes autant sur les référentiels de bonnes pratiques que les informations actualisées ou les outils en ligne.

Ces documents, réalisés en 2018, sont actualisés chaque année au regard des retours des étudiants et de leurs besoins et de l'actualisation des données et des connaissances. Diffusés en début d'année ils sont le fil conducteur pour la construction de leur projet.

Un deuxième volet est réalisé en intervention auprès des instituts infirmiers. L'IREPS met en place des sessions, sur Ajaccio et sur Bastia, pour travailler avec les étudiants sur leur projet. Cette intervention se déroule après l'enquête épidémiologique et la définition de leurs objectifs d'intervention.

Les séances ont pour vocation de travailler sur le contenu de leurs intervention à la fois autour des messages, de la posture en éducation pour la santé et surtout en leur proposant des supports(outils pédagogiques, jeux, supports ludiques) permettant d'aborder la séance sous un mode participatif.

Cette action est évaluée chaque année et les cadres infirmiers comme les étudiants sont très satisfaits de nos interventions. Les établissements où sont réalisés les stages nous font également des retours très positifs sur les apports de l'IREPS pour le contenu des séances.



Pôle Salute

La Ville de Bastia a signé en juillet 2015 son premier Contrat Local de Santé (CLS) au côté de l'Agence Régionale de Santé, de la Collectivité Territoriale de Corse et du Préfet au titre de la politique de la Ville.

Durant la phase de concertation il est ressorti que la population n'était pas suffisamment informée sur les enjeux de santé publique, sur les dispositifs existants en matière de prévention et de promotion de la santé et en matière d'accès aux droits. Il manquerait un « lieu ressources » à partir duquel la population pourrait être accueillie, informée et orientée en fonction de ses besoins.

Aux résultats de ces travaux, s'ajoutent les préconisations issues de l'Analyse des Besoins Sociaux du CCAS de la Ville de BASTIA qui visent notamment un renforcement de l'information des habitants sur les dispositifs de prévention et d'accès aux soins existants.

C'est dans ce contexte et pour répondre au plus près aux besoins identifiés par ces études, que la Ville a déposé une fiche action dans le cadre de son Contrat Local de Santé afin de créer un « Pôle municipal d'accueil et d'orientation en matière de Santé » qui pourrait répondre à ces enjeux de santé publique et constituer un axe structurant du développement local et de la lutte contre les inégalités sociales.



Région
Bastia



**Date
de réalisation**
Concrétisation année 2019



Après l'élaboration du projet, l'année 2019 a été marquée par le recrutement au mois de novembre de la personne chargée du guichet et permettre ainsi au pôle « Salute ! » de jouer son rôle d'information et d'orientation. Le travail mené s'est focalisé sur la capitalisation des données des acteurs bastiais œuvrant dans le domaine de la santé et la mobilisation du réseau autour de ce projet pour pouvoir mieux orienter les citoyens Bastiais.

Le travail partenarial a donc guidé la mise en œuvre de ce pôle assuré par l'IREPS Corse en collaboration avec la Ville de Bastia.

A terme, valoriser les actions, mieux communiquer auprès du grand public et constituer une source d'information unique, telles sont les grandes lignes de Salute !

L'année 2020 sera le premier bilan de cette plateforme et permettra d'ajuster celle-ci aux besoins.

Semaine Européenne de la Vaccination

La 11^{ème} édition Corse de la Semaine Européenne de la Vaccination (SEV) s'est déroulée du 24 au 30 avril 2019, dans un contexte national de reconquête d'un public méfiant voire hostile envers la vaccination.

Cette année la Semaine de la Vaccination vise à promouvoir l'utilisation des vaccins pour protéger de la maladie les personnes de tout âge. La vaccination permet de sauver des millions de vies chaque année et est largement reconnue comme l'une des interventions

sanitaires les plus efficaces et les moins coûteuses au monde.

Le principal objectif de la campagne est d'accroître la couverture vaccinale en sensibilisant à l'importance de la vaccination chez les parents, les soignants, les professionnels de santé, les responsables politiques, les décideurs et les médias.

Dans ce contexte, les acteurs de la vaccination se sont mobilisés en région pour répondre aux questions de la population.



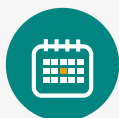
Région

Les actions sont reconduites d'une année sur l'autre, laissant une grande place à la diffusion documentaire, à la sensibilisation et à l'information des publics ciblés par les partenaires.

Les actions de promotion de la vaccination ont ciblé le grand public, en grande majorité les parents, ainsi que les professionnels de santé.

Les actions le plus fréquemment réalisées :

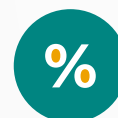
- Information et sensibilisation du grand public
- Formation des professionnels de santé et des étudiants
- Vaccination et mises à jour des carnets de vaccination



Date de réalisation

Toute l'année : pour porter le projet de la SEV.

Point fort : **du 24 au 30 avril 2019.**



14 partenaires mobilisés en Corse ont activement participé à la semaine et réalisé

24 actions de typologies différentes.

Les villages info vaccinations :

- **le mercredi 24 avril**
au centre commercial Grand Leclerc
Bastia, de 10h à 18h

- **le vendredi 26 avril**
au centre commercial Atrium
Ajaccio, de 10h à 18h

- **le point presse de la SEV le 26 avril au centre commercial de l'Atrium à Ajaccio, l'après-midi**



L'IREPS Corse a effectué :

- L'organisation de la réunion préparatoire de la SEV avec les partenaires,
- La diffusion de l'information sur l'évènement et les nouveautés vaccinales par mail et sur son site internet, en direction des partenaires, et des usagers s'intéressant à la vaccination,
- Les commandes de documentation auprès de Santé Publique France, pour les partenaires,
- L'envoi systématique de documentation relatif à la vaccination et le suivi des commandes,
- La rédaction du tableau des actions, celui des évaluations des actions, ainsi qu'une enquête de satisfaction auprès des partenaires.
- La rédaction de l'évaluation du projet.
- «Vaccinations, du primaire à l'université, en Corse» : une valorisation des actions présentée en plénière à Paris..



LES PROJETS 2019

Fonds de dotation Mutuelle Familiale de la Corse

En 2018 la Mutuelle de la Corse, alors Mutuelle Familiale de la Corse, a sollicité l'IREPS suite à la mise en place d'un fond de dotation dédié à la prévention. Forte de ce choix politique la Mutuelle souhaitait déployer un appel à projet autour de la santé et particulièrement du soin et de la prévention en région.

Partenaire de longue date de l'IREPS sur de nombreux projets, la Mutuelle s'est tout naturellement tournée vers notre institution pour initier et construire la mise en place de ce projet en région.



Région



Date de réalisation

Année 2019



120 structures de soin financées

L'IREPS a travaillé sur ce projet à plusieurs niveaux.

En premier lieu l'IREPS a proposé un diagnostic territorial aux membres du fonds de dotation de la Mutuelle pour lui présenter les différentes problématiques existantes et les réponses qui leur sont apportées en région.

De part sa connaissance du terrain l'IREPS a pu présenter les principaux questionnements des différents territoires, les acteurs présents susceptibles de répondre et aussi les thèmes et lieux nécessitant le plus d'interventions.

Au regard des données présentées le conseil d'administration du fond de dotation a choisi d'axer son intervention autour de trois aspects :

- La santé des étudiants
- La santé au travail
- L'investissement pour les structures de soin avec condition d'amélioration ou d'extension des capacités de soin.

Suite à ce positionnement l'IREPS a construit l'appel à projet pour le fonds de dotation de la Mutuelle. Cette étape a consisté à rédiger le document conformément aux dispositions relatives aux obligations du fonds de dotation de la Mutuelle, de communiquer autour de cet appel à projet et de gérer les réponses et notamment leur conformité en termes de méthodologie de projet.

Au total 4 acteurs ont été financés sur le territoire, 1 sur la prévention et 3 sur de l'investissement.

Ce projet est amené à perdurer et s'étendre sur le territoire toujours en partenariat avec notre instance qui représente le partenaire essentiel en termes de connaissances territoriales.

Le projet a bien fonctionné et a permis le lancement d'un projet de grande envergure pour la région. La condition obligeant les structures à être reconnues d'utilité publique a malheureusement freiné le positionnement de nombreuses structures de prévention, pourtant reconnues sur la région.



La Plateforme Jeunes

Cette action issue de la volonté des acteurs du territoire de Bastia est inscrite au Contrat Local de Santé et comporte 3 temps :

1. Café des partenaires (année 2017 -2018)
2. Réalisation de messages de prévention par les pairs (2018)
3. Groupe de réflexion Professionnels de la jeunesse et des jeunes Bastiais (2019)

Une fois la dynamique engagée et stabilisée auprès des professionnels durant la période 2017 - 2018, l'année 2019 est marquée par la réflexion sur les priorités de Santé sur le territoire de Bastia et l'amorce d'un projet collectif et co-construit.



Région

Bastia



Date de réalisation

Action débutée dès 2017

Période 2019 : de mars à juin



7 partenaires locaux

3 réunions de travail

14 participants dont 6 jeunes

A Bastia les partenaires : MDA, Services Informations Jeunesse de la CdC, Ecole de la 2^{ème} chance, Mission Locale, Ville de Bastia, Parola di Ghjuventu, la PJJ et l'IREPS et quelques jeunes issus de ces structures se sont réunis à trois reprises.

1. La première étape a consisté à échanger sur la définition et la représentation du mot « Santé ». La technique d'animation « Autour du mot » a été utilisée pour faciliter les confrontations d'idées.
2. Une fois cette définition partagée, la deuxième réunion s'est axée sur les problématiques de Santé sur le territoire Bastiais avec la technique de « l'Atelier de l'avenir ».
3. Les problématiques relevées, la dernière réunion a consisté à prioriser les objectifs de travail et s'entendre sur un objectif commun qui pourrait être porté collectivement par les partenaires présents.

Le prochain objectif de la plateforme est de mettre en place un des objectifs retenus par le comité décisionnel du CLS.

La mise en œuvre de l'action aura pour objectifs de fédérer les acteurs autour d'un projet commun et pour les jeunes de s'initier à la démarche projet en promotion de la santé.

Les 1^{ères} Assises Territoriales de la santé

Édition 2019

En 2019 la Collectivité de Corse, en charge des missions santé sur le territoire régional avec la fusion des départements, a organisé les premières Assises Territoriales de la Santé en région.

Mises en place sur deux jours l'enjeu de ces rencontres était de débattre entre professionnels des grandes problématiques de santé sur l'île.

Différents intervenants ont été sollicités pour présenter des actions prometteuses réalisées sur le territoire et engager réflexions et débats autour de différents axes de travail.

Pour mettre en œuvre ces journées la Collectivité de Corse a mis en place un marché public, remporté par l'IREPS Corse alors partenaire de ces conférences.

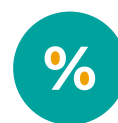


Région



Date de réalisation

5 et 6 juillet 2019
à Corte



350 personnes présentes

8 groupes de travail post assises

50 professionnels associés

L'IREPS a participé à ce projet aux côtés de la Collectivité de Corse à plusieurs niveaux:

- la coordination des ateliers lors des rencontres (propositions de supports d'animation, compte rendu et synthèse des débats)
- la mise en place, post conférence, de 8 groupes de travail avec des experts régionaux. Avec pour objectifs la définition d'une programmation d'action pour la Collectivité.
- l'organisation d'ateliers communautaires sur les territoires pour sonder la population sur les grandes problématiques de santé, pour compléter la vision des professionnels autour de deux grandes zones rurales : la Balagne et le Taravo.

• la rédaction d'un document d'analyse autour de la santé en Corse reprenant les différents travaux menés en région.

Ces travaux sont toujours en cours avec une date prévisionnelle d'édition définitive des documents pour le dernier trimestre 2020.

Ces travaux ont permis de travailler de concert avec les professionnels thématiques autour des grandes problématiques régionales.

L'IREPS a pu apporter son expertise à plusieurs niveaux au sein de ce projet. Principalement en enrichissant la vision régionale de la Collectivité avec sa connaissance fine des problématiques locales de santé. Aussi, en accompagnant les travaux avec le fil conducteur de la démarche participative qui permet l'expression de chacun et apporte un éclairage précieux sur différents aspects.



Séminaire Troubles envahissants du développement Autisme (2019)

3^{ème} édition



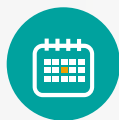
L'idée d'un colloque DYS a été initiée en 2017 par le Dr. Anthony SANCHEZ, pédiatre spécialisé en neuropédiatrie. Au regard de l'engouement généré par la première édition de 2017, tous les partenaires ont souligné l'importance d'une telle manifestation. Dans la continuité de notre collaboration avec la ville de Bastia et dans le cadre de son Contrat local de Santé, nous avons inscrit à la programmation 2019 ce débat dédié aux troubles du développement sur la thématique de l'autisme.

Ces moments d'informations, d'échanges et de partages sur l'autisme se veut un lieu privilégié pour contribuer à la réduction des inégalités de santé et lutter contre la stigmatisation avec l'ensemble des partenaires



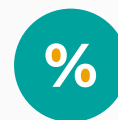
Région

Collaboration avec la ville de Bastia depuis la 1^{ère} édition en 2017 dans le cadre de son Contrat local de Santé.



Date de réalisation

Conférence 25 septembre 2019
Période de préparation :
de janvier à septembre (4 réunions)



9 partenaires mobilisés

300 participants

97% ont apprécié l'évènement

Pour cette 3^{ème} édition, le processus et les routines de travail sont bien huilées avec les partenaires mobilisés : MDPH, Ville de Bastia, CRA, PEP, Aiuta, notre bulle de bonheur, espoir autisme Corse, Sport pour tous et les pédiatres.

Deux instances sont installées. Une pour l'aspect logistique (réservation salle, buffet, sécurité, inscription, communication, ...) et l'autre sur le volet scientifique (constitution du programme, vérification du compte tenu des interventions, ...)

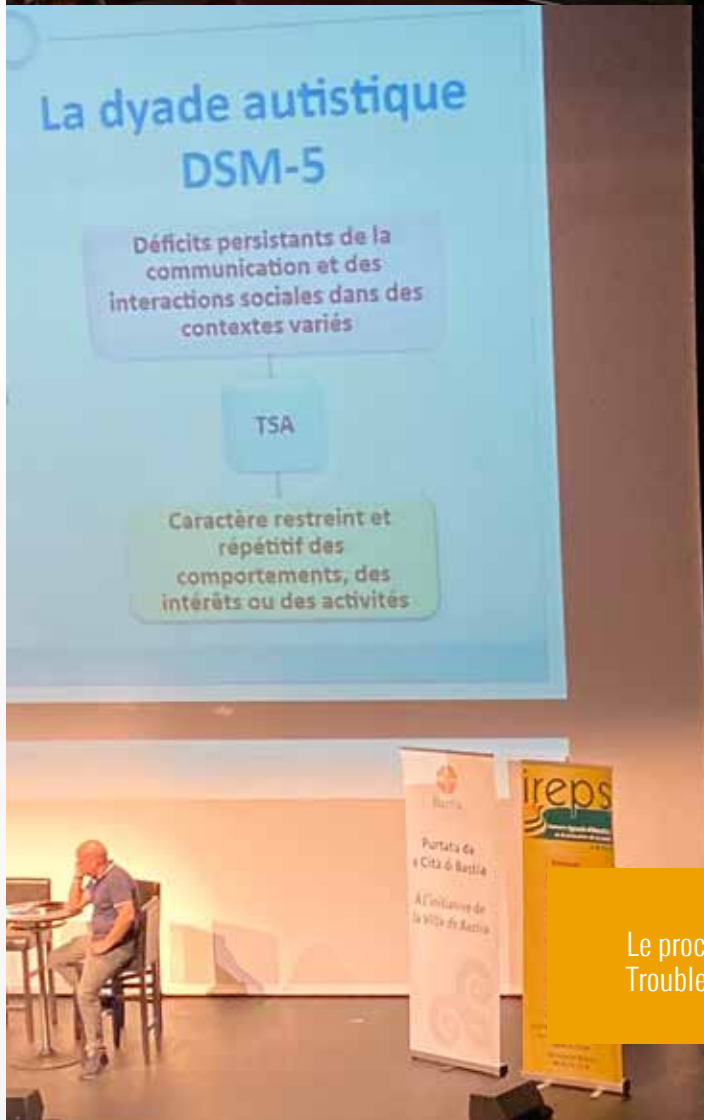
Le séquençage de travail a consisté dans un premier temps à lister et mobiliser les partenaires concernés par cette édition.

Puis définir un programme pour la journée du 25 et en parallèle organiser l'évènement. Quatre réunions

plénières de validation ont été nécessaires à la concrétisation de cette action. Cependant, les échanges pour avancer ne se sont pas cantonnés aux réunions. L'essentiel du travail a été mené par échange de mail et téléphonique pour aboutir à la concrétisation de cet évènement. Pour exemple de travaux menés : le visuel de l'affiche et programme, le livret d'accueil, le bulletin d'inscription, l'enquête d'évaluation, le clip vidéo de présentation avec les acteurs, ...

Le 25 septembre nous avons animé cette journée qui a mobilisé énormément de monde et qui a remporté un franc succès.

Enfin nous avons réalisé l'évaluation de cette action. Celle-ci est disponible sur demande.



Le prochain thème envisagé est :
Trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité.

Préparation Conférence Autisme

Contrat Local de Santé de la CAPA

Journée mondiale de l'Autisme
Dans le cadre de la réflexion sur la construction d'un CLS, nous avons pour projet de réaliser une conférence sur l'Autisme en 2020.

Enjeu :

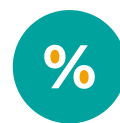
Communiquer pour les familles et les partenaires sur le parcours de vie d'une personne atteinte des troubles du spectre de l'autisme (TSA) en Corse du Sud.



Région
Ajaccienne



Date de réalisation
Année 2019



1 réunion préparatoire
1 date fixée

En 2019, des travaux préparatoires pour l'organisation d'une conférence sur l'Autisme ont été entrepris. Madame Isabelle FELICIAGGI nous a permis d'obtenir l'espace Diamant le 4 avril 2020. Nous avons ainsi débuté les rencontres avec les partenaires afin de constituer une équipe projet.

Le 19 novembre 2019 une première prise de contact avec le Dr SANCHEZ nous a permis d'organiser les choses et de planifier les rencontres. Ce travail a aussi débuté par le recensement des structures régionales et locales intervenantes sur l'Autisme.

Accueil favorable du projet par les partenaires
Préparation plus précise de l'événement début 2020
Conférence prévue le Samedi 4 avril 2020.

Assises des maladies neurodégénératives

La mesure 88 du plan des maladies neurodégénératives 2014-2019 avait comme priorité d'encourager le travail en commun des associations grâce à l'organisation d'assises régionales co-élaborées sur le PMND, sous l'égide des ARS. C'est dans ce cadre l'ARS Corse a souhaité déployer ce projet en s'appuyant sur les compétences de l'IREPS pour mettre en place une conférence régionale autour des Maladies Neurodégénératives.

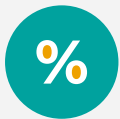


Région



Date de réalisation

19 septembre 2019



90 personnes présentes

21 intervenants lors de la conférence

36 partenaires associés à l'ensemble du projet



Avec près d'une centaine de participants ces assises ont connu un grand succès autant du point de vue des professionnels que du grand public.

Des actes ont été publiés sur le site de l'ARS de Corse afin de pouvoir garder un document de référence sur les points clés de cette journée.

Ce projet a été mis en place avec l'ensemble des acteurs du champ des maladies neurodégénératives en région.

A destination des professionnels et du grand public, cette rencontre, riche en débats, a été l'occasion de réunir 16 intervenants régionaux et nationaux.

Le programme de la journée s'est déroulé ainsi :

9h00 - Introduction de Mme Marie-Hélène Lecenne, Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé de Corse

9h15 - Intervention du Pr Michel Clanet Président du comité de suivi du Plan National Maladies NeuroDégénératives

9h45 - Intervention ARS de Corse « Etat des lieux régional et perspectives »
M. Magnavacca Joseph directeur du médico-social et **Dr. Catherine Suard** Médecin Inspecteur de Santé Publique

10h00 - Intervention du Pr Krolak-Salmon Pierre, neurologue et gériatre, Institut du Vieillissement de Lyon et Président de la Fédération des Centres Mémoire, sur « **Le diagnostic et son annonce** »

10h30 - Table ronde 1 : Du diagnostic aux soins quelles ressources, quels professionnels ?

Table ronde composée de : Dr Alain Bérard (Fondation Médéric Alzheimer), Dr. Georges Réтали Neurologue Coordonnateur du CMRR de Corse, et Praticien Hospitalier au CH de BASTIA-, Mme Magny Nathalie (ESA de l'ADMR 2B), Mme Durastanti (PAERPA, Collectivité de Corse), Alain Studert et Mme Lucchini Marina (UHR Sartène) ergothérapeute, Mme Balbi Renée et M. Caporossi Laurent (EHPAD St André De Furiani)

14h00 - Dr Jean Pierre Aquino, gériatre et médecin de santé publique, de la fondation Malakoff Médéric Humanis sur la prévention des MND

14h30 - Table ronde 2 : Préserver ses neurones ! ou comment prévenir les troubles neurodégénératifs ?

Table ronde composée de : Dr Jean-Pierre Aquino (fondation Malakoff Médéric Humanis), Dr Alain Bérard (Fondation Médéric Alzheimer), Dr. Pancrazi Marie-Pierre (l'unité consultation mémoire de l'hôpital de Bastia), NOAT Henri(KYRNEO/HADAGIO),

15h30 - Intervention du Dr Bérard sur les aidants et l'évolution de l'offre
16h00 - Table ronde 3 : Vivre la maladie au quotidien, quelle place pour les proches ?

Table ronde composée de : Dr Cresp (France Alzheimer) Gabrielle Garner (ADMR2A) Jean-Michel Boissonnade (ADMR de Corse du Sud), Mme Anne Marie Navarro (France Huntington, Mme Costantino Véronique (hôpital d'Ajaccio)

En parallèle de ces interventions 12 stands ont été mis en place avec les principaux acteurs de terrain afin de présenter leurs activités et de renseigner les personnes présentes sur les filières d'aide, de soin et d'accompagnement.

Développement de la promotion de la santé dans les établissements médico-sociaux

En 2018 la FNES a lancé un appel à projet pour promouvoir le développement de la promotion de la santé au sein des établissements médico sociaux. Quelques régions ont été retenues dont la Corse par la candidature de l'IREPS Corse qui a déployé ce projet sur le territoire en partenariat avec la direction médico-sociale de l'ARS Corse.



Région



Date de réalisation

Conférence le 15 mars 2019
Concours 1^{er} trimestre 2019



70 personnes présentes à la conférence

Le projet proposé par l'IREPS se déroule en deux principales étapes :

- La mise en place d'une conférence autour de la promotion de la santé dans le médico-social.
- L'organisation d'un concours pour contribuer au développement d'une action innovante.

La conférence a permis de mobiliser les acteurs et de mieux connaître les actions existantes en région. Le programme, sur une demi journée s'est déroulé ainsi :

1/ La question de la littératie en santé et présentation du guide « Promouvoir la santé et le bien-être dans le champ médico-social auprès des personnes en situation de handicap », Mme Séverine Laffite, coordinatrice des projets, de la FNES.

2/ Présentation d'actions régionales menées par les acteurs :

- Action pour l'inclusion des personnes en situation de handicap, Mme Isabelle Feliciaggi, Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien,
- Projet de ludothèque à Bastia, Mme Saveria Giudicelli et Mme Aude Grisoni, fondatrices de l'association Aiuta.
- Action autour de l'inclusion des personnes en situation de handicap, Mme Leslie Pellegrini, Mairie de Bastia, Adjointe au maire de Bastia déléguée à la santé, au handicap et au développement durable.

• Les groupes relais ruraux comme vecteur d'inclusion dans le territoire, Association des paralysés de France, directeur territorial des actions associatives de la Corse, Mme. GHIO Ghislaine Directrice du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale, APF de Haute Corse.

L'intervention de la fédération nationale des IREPS a permis de présenter le guide d'aide à l'action, qu'elle a édité, pour les porteurs de projets et d'éclaircir les concepts notamment liés à la littératie.

Près de 70 personnes étaient présentes. Cette rencontre a permis de nombreux échanges et une meilleure connaissance des initiatives de chacun.

En parallèle un concours a été mis en place auprès de l'ensemble des acteurs du médico-social pour développer un projet innovant dans le domaine.

Une large communication a été menée sur l'ensemble du territoire accompagnée du règlement du concours, permettant à la structure retenue de bénéficier de 3000€ pour réaliser une action dans son établissement. Le prix a été remis à l'issue de la conférence.

L'établissement qui a remporté le concours, le Foyer d'Accueil Médicalisé pour adultes handicapés de Guagno a ainsi pu déployer une activité de luminothérapie dans son établissement et former son personnel pour le mettre en œuvre en 2020.

En prolongement de ces activités l'axe de développement de promotion de la santé dans les établissements médico-sociaux a pour ambition de se poursuivre en 2020 par l'édition d'un référentiel d'actions pertinentes. L'IREPS Corse mènera des investigations en région au premier trimestre pour valoriser le travail des partenaires qui est à la fois riche et innovant.

Projet Communauté d'Agglomération de Bastia

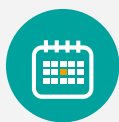
Suite à la rencontre entre le président de la Communauté d'Agglomération de Bastia (CAB) et l'ARS de Corse, un projet sur l'alimentation est envisagé pour les citoyens et les employés de la CAB.

Cependant durant les échanges avec les référents de la CAB sur ce projet et celle-ci n'ayant pas de compétence spécifique santé, le projet est redirigé vers le thème sport - santé - alimentation. Les actions pourraient alors élargées sur le contrat de ville.



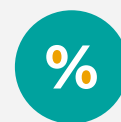
Région

Communauté d'agglomération
de Bastia



Date de réalisation

Janvier à Avril 2019



10 partenaires mobilisés

3 séances de travail sur 2019

L'objectif du projet a donc porté sur la définition d'un plan stratégique d'actions qui pourrait se décliner sur le territoire Bastiais et être présenté lors de la journée Sport Santé de la CAB.

Nous avons organisé avec le soutien des services de la CAB un atelier de l'avenir auprès du tissu sportif du territoire Bastiais pour recenser les besoins en « activité physique - santé - alimentation » et présenter les objectifs retenus lors de la journée sport de Bastia.

Les participants, réunissant une dizaine de structures, ont donc participé à une réunion et ont été invités durant celle-ci à rédiger sur des post-it différents constats avec pour instruction de répondre à la question suivante « Quelles remarques feriez-vous concernant l'activité physique - Santé - alimentation sur le territoire Bastiais ? ». Cette technique nécessite trois phases. Une phase critique pour évoquer « ce qui ne va pas ». Une phase imaginative consacrée au rêve. Et la dernière phase de construction, ou on recherche un principe de réalité et de comment tendre vers l'idéal.

A l'issue de ces trois phases, un travail de synthèse a été opéré pour pouvoir proposer une série d'objectifs qui par la suite ont été proposés aux responsables politiques de la CAB.

Le projet ne correspondant plus au cadre initial de l'ARS de Corse, celui-ci s'est donc naturellement terminé.



IREPS Corse
Rés. Les jardins de Bodiccione
Bld Louis Campi - 20090 Ajaccio
Tél. : 04 95 21 47 99 - 06 14 27 72 71

Pour en savoir plus :
www.ireps.corsica